

Document: EB 2019/126/R.24/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 7 b)
Date: 3 mai 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018

(assortis de la déclaration de la direction et d'une
attestation externe indépendante sur l'efficacité du
contrôle interne de l'information financière)

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Alvaro Lario
Vice-Président adjoint,
Responsable des finances en chef
et Contrôleur principal
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: a.lario@ifad.org

Advit Nath
Directeur et Contrôleur
Division de la comptabilité et du contrôle
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto
Chef de l'information financière
et de l'activité fiduciaire institutionnelle
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Teresa Tirabassi
Responsable principale des finances
téléphone: +39 06 5459 2148
courriel: t.tirabassi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session
Rome, 2–3 mai 2019

Pour: Approbation

Table des matières

	Page
Abréviations et acronymes	iii
Recommandation pour approbation	1
Appendice A Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	3
Appendice B État consolidé du résultat global	4
État du résultat global (FIDA seulement)	5
Appendice B1 État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	6
État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)	6
Appendice C État consolidé des flux de trésorerie	7
Appendice C1 États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	8
Appendice D Notes relatives aux états financiers consolidés	9
Appendice E État des contributions complémentaires et supplémentaires	34
Appendice E1 État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2018	36
Appendice E2 État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE	37
Appendice E3 Contributions reçues en 2018	38
Appendice E4 Fonds non dépensés en 2018 et 2017	39
Appendice E5 Fonds pour l'environnement mondial	40
Appendice F État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	41
Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	43
Rapport du Commissaire aux comptes	45
Rapport du commissaire aux comptes indépendant relatif à l'évaluation de la direction sur le contrôle interne de l'information financière	51
Les appendices ci-après n'ont pas été vérifiés:	
Appendice G Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)	55
Appendice H États des contributions	56
Appendice I État des prêts	64
Appendice I1 Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification	67
Appendice I2 État des dons	72
Appendice I3 Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	73
Appendice J État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	74
Appendice K État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	75
Appendice L Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	76

Notes:

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.

Les notes relatives aux états financiers consolidés (Appendice D) font partie intégrante des états financiers.

Sigles et acronymes

AMACS	Plan d'assurance maladie après cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	Droit de tirage spécial
ELM	Exigence de liquidité minimale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
RAMP	Programme de services de conseil et de gestion des réserves

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la décision suivante:

“En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante-troisième session, en février 2020.

En application de l'article XIII du Règlement financier et compte tenu de la situation financière et des résultats au 31 décembre 2018, il n'est pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale.”

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018

(assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

1. Le Conseil d'administration est invité à examiner les états financiers consolidés du FIDA (appendices A à L) présentés ci-joints ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y afférent, en vue de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation.
2. En application de la section 11 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, les états financiers consolidés seront inclus dans le Rapport annuel du FIDA portant sur l'année 2018. Comme les années précédentes, une note sera accompagnée d'une recommandation pour leur approbation.
3. Les états financiers consolidés pour 2018 seront examinés en détail lors de la réunion du Comité d'audit en avril 2019. Le président du Comité présentera officiellement les conclusions de cette réunion au sujet desdits états financiers à la cent vingt-sixième session du Conseil d'administration.
4. Conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), la Réserve générale représente des "affectations de bénéfices non distribués". Entre 1980 et 1994, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs transferts, portant ainsi le montant de la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD.
5. À compter de l'exercice financier 2018, l'article XIII du Règlement financier est entré en vigueur. Il dispose que: "Le Conseil d'administration fixe chaque année le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds, dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds".
6. Les aspects à prendre en compte pour l'évaluation des transferts annuels à la Réserve générale sont les suivants: le solde global de l'excédent/déficit accumulé; et les facteurs sous-jacents du revenu annuel net/de la perte annuelle nette, en particulier les soldes des gains/pertes latents.
7. Considérant qu'à la fin de 2018 le Fonds avait déclaré une perte globale nette sur une base consolidée de 427,1 millions d'USD et une perte globale nette de 411,1 millions d'USD pour le FIDA seulement, les bénéfices nets non distribués sont restés négatifs à environ 1,8 milliard d'USD (aussi bien pour le bilan consolidé que

pour le bilan FIDA seulement) au 31 décembre 2018. Il n'est donc pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale.

Notes concernant la lecture de ces états financiers:

- Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.
- Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.
- Le document distinct, Examen de haut niveau des états financiers du FIDA, fournit un complément d'information pour faciliter la compréhension des états financiers du FIDA.
- Dans les présents états financiers, les nombres ont été arrondis au montant supérieur ou au montant inférieur. Par conséquent, il peut arriver qu'il y ait un décalage entre les totaux réels des différents montants figurant dans les tableaux et les totaux indiqués, ainsi qu'entre les nombres figurant dans les tableaux et ceux utilisés dans le texte.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)Aux 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers d'USD)

<i>Actifs</i>	<i>Note/ appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Liquidités et avoirs en banque	4	190 322	401 882	56 258	127 705
Investissements					
Placements au coût amorti		143 968	307 332	143 968	172 918
Placements à la juste valeur		1 331 830	1 251 506	839 043	1 052 021
Sous-total des placements	4	1 475 798	1 558 838	983 011	1 224 939
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	5	133 045	236 410	133 045	211 626
Contributions à recevoir	5	1 156 410	574 183	884 136	298 977
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	5	(67 465)	(34 703)	(67 465)	(34 703)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	6	(121 630)	(121 630)	(121 630)	(121 630)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		1 100 360	654 260	828 085	354 270
Autres sommes à recevoir	7	34 671	16 227	196 258	151 243
Immobilisations	8	15 379	14 001	15 379	14 001
Encours des prêts					
Encours des prêts	9 a)/I	6 269 567	6 055 143	6 057 446	5 859 709
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 b)	(93 251)	(10 184)	(91 257)	(10 184)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	11 b)/J	(7 907)	(10 250)	(7 907)	(10 250)
Encours net des prêts		6 168 409	6 034 709	5 958 283	5 839 275
Total actifs		8 984 939	8 679 917	8 037 274	7 711 433
<i>Éléments de passif et fonds propres</i>	<i>Note/appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Passif					
Sommes à payer et passif exigible	12	206 192	208 310	198 615	206 598
Dons non décaissés	14/I2	444 715	531 256	91 913	89 658
Recettes reportées	13	360 782	262 279	87 415	86 901
Passif lié à l'emprunt	15	877 603	804 157	571 603	480 324
Total passif		1 889 292	1 806 002	949 546	863 481
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		8 893 175	8 185 188	8 893 175	8 185 188
Spéciales		20 349	20 349	20 349	20 349
Total contributions	H	8 913 524	8 205 537	8 913 524	8 205 537
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(1 912 877)	(1 426 622)	(1 920 796)	(1 452 585)
Total des bénéfices non distribués		(1 817 877)	(1 331 622)	(1 825 796)	(1 357 585)
Total des fonds propres		7 095 647	6 873 915	7 087 728	6 847 952
Total passif et fonds propres		8 984 939	8 679 917	8 037 274	7 711 433

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers d'USD)

	Note	2018	2017
Recettes			
Produit des prêts		67 362	58 820
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	5 715	36 361
Recettes provenant d'autres sources	18	10 874	9 977
Recettes provenant des contributions	19	85 201	158 602
Total des recettes		169 152	263 760
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(96 530)	(92 569)
Dépenses administratives courantes		(41 234)	(41 353)
Consultants et personnel extérieur		(48 900)	(48 891)
Frais financiers directs (banques et placements)	24	(1 761)	(1 963)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(188 425)	(184 776)
Autres dépenses			
Charges d'intérêt des prêts		(820)	(696)
Provision sur provision pour dépréciation des prêts	9 b)	(8 203)	(6 161)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	26	(4 473)	(4 309)
Dépenses au titre des dons	22	(108 947)	(177 216)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	23	(138 625)	(127 766)
Dotations aux amortissements	8	(3 279)	(2 945)
Sous-total des autres dépenses		(264 347)	(319 093)
Total des dépenses		(452 772)	(503 869)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change			
		(283 620)	(240 109)
Ajustement sur la base de la juste valeur	25	(215)	(11 672)
(Pertès)/gains de change	16	(150 550)	338 793
Profit net ou (perte)		(434 385)	87 012
Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:			
(Pertès)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	16	(13 987)	6 316
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)	21	21 239	(15 083)
Total des autres éléments du résultat global – (pertès)/gains		7 252	(8 767)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)		(427 133)	78 245

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers d'USD)

	Note	2018	2017
Recettes			
Produit des prêts		65 545	57 451
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	2 039	33 326
Recettes provenant d'autres sources		14 020	15 532
Recettes provenant des contributions	19	29 884	29 615
Total des recettes		111 488	135 924
Frais de fonctionnement			
	20		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(93 134)	(89 303)
Dépenses administratives courantes		(39 630)	(39 752)
Consultants et personnel extérieur		(42 314)	(41 977)
Frais financiers directs (banques et placements)		(1 004)	(1 614)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(176 082)	(172 646)
Autres dépenses			
Charges d'intérêt des prêts		(820)	(696)
Provision pour dépréciation des prêts	9 b)	(8 171)	(6 161)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	26	(4 473)	(4 309)
Dépenses au titre des dons	22	(66 602)	(64 779)
Dépenses au titre du CSD	23	(138 625)	(127 766)
Dotations aux amortissements	8	(3 279)	(2 945)
Sous-total des autres dépenses		(221 970)	(206 656)
Total des dépenses		(398 052)	(379 302)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(286 564)	(243 378)
Ajustement sur la base de la juste valeur		4 818	(21 639)
(Pertès)/gains de change	16	(150 550)	338 793
Profit net ou (perte)		(432 296)	73 776
Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	21	21 239	(15 083)
Total des autres éléments du résultat global – (pertès)/gains		21 239	(15 083)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)		(411 057)	58 693

État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2016	(1 505 200)	95 000	(1 410 200)
2017			
Profit net ou (perte)	87 012		87 012
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(8 767)		(8 767)
Compensation du CSD	333		333
Déficit accumulé au 31 décembre 2017	(1 426 622)	95 000	(1 331 622)
2018			
Changement de méthode comptable	(86 577)		(86 577)
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(1 537 194)	95 000	(1 442 194)
Profit net ou (perte)	194		194
	(434 385)		(434 385)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	21 239		21 239
Compensation du CSD	27 455		27 455
Déficit accumulé au 31 décembre 2018	(1 912 877)	95 000	(1 817 877)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2016	(1 511 611)	95 000	(1 416 611)
2017			
Profit net ou (perte)	73 776		73 776
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(15 083)		(15 083)
Compensation du CSD	333		333
Déficit accumulé au 31 décembre 2017	(1 452 585)	95 000	(1 357 585)
2018			
Changement de méthode comptable	(84 609)		(84 609)
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(1 537 194)	95 000	(1 442 194)
Profit net ou (perte)	(432 296)		(432 296)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	21 239		21 239
Compensation du CSD	27 455		27 455
Déficit accumulé au 31 décembre 2018	(1 920 796)	95 000	(1 825 796)

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers d'USD)

	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA		
Intérêts sur prêts – FIDA	62 070	55 494
Intérêts sur prêts – autres fonds	1 747	1 385
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	200 396	314 200
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(202 024)	(165 282)
Décaissements au titre des dons – FIDA	(59 849)	(45 408)
Décaissements au titre des dons – fonds supplémentaires	(126 923)	(131 097)
Décaissements au titre des dons CSD	(138 625)	(127 766)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(263 207)	(98 475)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Décaissement des prêts (FIDA)	(627 122)	(631 380)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(39 637)	(59 210)
Remboursements de prêts – principal (FIDA)	279 858	260 385
Remboursements de prêts – autres fonds	10 756	4 513
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	163 342	61 582
Somme reçue au titre des placements	576	35 148
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(212 227)	(328 962)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	274 937	377 991
Fonds empruntés	119 405	174 095
Emprunt au titre du fonds fiduciaire (principal)	(1 374)	(1 069)
Passif lié à l'emprunt (intérêts)	(698)	(874)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	392 270	550 143
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(47 710)	97 161
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions	(130 874)	219 868
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	1 652 809	1 432 940
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice	1 521 935	1 652 809
Dont:		
Liquidités non soumises à restrictions	190 230	401 782
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 331 705	1 251 026
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 521 935	1 652 809

États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2018
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total des actifs	3,8	22,1	79,1	326,5	249,3	470,0
Total du passif	(14,3)	(23,8)	(86,0)	(324,4)	(262,8)	(468,9)
Bénéfices non distribués	10,5	1,7	6,9	2,1	13,5	1,1
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	0,2	3	19	39
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(1)	(19)	(39)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	2	-	-
Flux de trésorerie nets	(3,2)	(3,2)	(0,6)	99,3	3,2	57,7

Au 31 décembre 2017
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total des actifs	7,0	24,3	79,1	331,6	258,6	405,3
Total du passif	(14,0)	(26,3)	(83,3)	(324,1)	(250,8)	(399,3)
Bénéfices non distribués	7,0	2,0	4,2	(7,5)	(7,8)	(6,1)
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	0,2	2,4	52,9	76,2
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(3,9)	(43,4)	(72,4)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	(1,5)	9,5	3,8
Flux de trésorerie nets	4,3	20,8	13,8	(1,3)	150,0	1,5

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (176 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données

séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

Normes IFRS nouvelles ou modifiées
obligatoirement applicables

En 2018, certaines modifications apportées aux normes IFRS ont pris effet pendant la période couverte par le présent rapport. Elles n'ont toutefois aucune incidence ou une incidence négligeable sur les états financiers du FIDA. Il s'agit notamment des modifications suivantes:

Tableau 1

Position	Nature du changement	Effet potentiel
IFRS 9: Instruments financiers	Comptabilité de couverture Méthodologie de la dépréciation Effectif à partir du 1 ^{er} janvier 2018	Voir la note 2, section b): modifications apportées aux règles comptables
Modification de l'IFRS 2: Paiement fondé sur des actions	Transaction de paiement fondé sur des actions réglée en instruments de capitaux propres et non plus en trésorerie	Pas applicable au FIDA
Modifications apportées à la norme IFRS 4: Contrats d'assurance	Directives d'application des normes IFRS 9 et IFRS 4 à l'intention des assureurs	Pas applicable au FIDA
Modifications apportées à la norme IFRS 10: États financiers consolidés; et à la norme IAS 28: Participations dans des coentreprises	Directives pour la comptabilisation d'une perte de contrôle d'une filiale Effectif à partir du 1 ^{er} janvier 2018	Pas applicable au FIDA
IFRS15: Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	Principes à appliquer pour présenter des informations concernant la nature, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client Effectif à partir du 1 ^{er} janvier 2018	Pas applicable au FIDA actuellement. Les produits proviennent de contributions des États membres (IAS 20) ou d'instruments financiers (IFRS 9).

Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Tableau 2

Position	Nature du changement	Effet potentiel
IFRS 16: Contrats de location	Principes à appliquer pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des contrats de location par les deux parties à un contrat (preneur et bailleur) Effectif à partir du 1 ^{er} janvier 2019	Le FIDA ne détenant pas d'engagements locatifs importants, la nouvelle norme n'aura pas d'effet significatif

Il n'y a pas d'autres normes ou d'autres interprétations non encore effectives et susceptibles d'avoir une incidence notable sur le Fonds.

b) Changement de méthode comptable

La norme IFRS 9 Instruments financiers a été publiée en différentes phases étalées sur plusieurs années, les entités étant autorisées à adopter par anticipation les différentes versions de la norme. Ces phases correspondent à des sections relatives aux thèmes suivants: classement et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture.

La première phase, qui portait sur le classement et l'évaluation, a été adoptée par le FIDA en 2010.

À compter du 1^{er} janvier 2018, l'intégralité de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est devenue obligatoire.

Le FIDA a adopté la section afférente aux dépréciations en janvier 2018. La section sur la comptabilité de couverture n'est pas applicable aux instruments dérivés actuellement utilisés par le Fonds.

Conformément aux règles applicables à la transition vers l'application de la norme IFRS 9, il n'y a pas eu de retraitement des chiffres comparatifs de 2017.

Les nouvelles exigences en matière de dépréciations reposent sur le modèle des pertes de crédit attendues, qui remplace celui des pertes subies. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts, les titres de dette et les engagements de prêt.

Avant le 1^{er} janvier 2018, la dépréciation des actifs financiers détenus au coût amorti était calculée lorsque l'on disposait de solides éléments indiquant une détérioration de la qualité de crédit de l'émetteur d'un titre financier. La dépréciation était déduite des soldes des actifs concernés au bilan et portée au compte de résultat.

À compter du 1^{er} janvier 2018, le FIDA a mis en place une méthodologie prospective relative aux pertes de crédit attendues fondée sur un modèle de dépréciation en trois étapes.

Une correction pour perte de crédit attendue est comptabilisée soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier concerné. L'évaluation de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations

probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles. Le nouveau modèle tient compte d'informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques. On trouvera des informations complémentaires à la section h v).

La dépréciation prospective est déduite des soldes des actifs au bilan et portée au compte de résultat.

Le tableau ci-après présente un résumé de l'effet de la mise en œuvre de la section de la norme IFRS 9 relative aux dépréciations sur les soldes d'ouverture de l'exercice 2018.

Le tableau fournit en outre des détails relatifs au provisionnement requis pour l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti approuvée en 2010 (EB 2010/99/R.8). La provision reflète la part de l'allègement de dette qui sera absorbée par le FIDA. On trouvera des informations complémentaires à l'appendice K.

Tableau 3

	Report 1 ^{er} janv. 2018	Variation	Chiffres retraités 1 ^{er} janv. 2018
Bilan consolidé*			
Provision cumulée pour dépréciation des prêts En valeur nominale	(69,4)	(32,2)	(101,6)
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	0	(15,2)	(15,2)
Juste valeur	59,2	(39,2)	19,9
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(10,2)	(86,6)	(96,8)
Bilan (FIDA seulement)*			
Provision cumulée pour dépréciation des prêts En valeur nominale	(69,4)	(30,0)	(99,4)
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	0	(15,2)	(15,2)
Juste valeur	59,2	39,4	19,8
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(10,2)	(84,6)	(94,76)

* L'effet de la provision pour titres au coût amorti s'élève à 29 284 USD.

c) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);

- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA); et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- Le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol); et
- le Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2018 la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

d) Parrainage

Depuis 2018, le FIDA a noué un partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA joue actuellement un rôle de parrain, sans contrôle ni exposition sur les résultats de son activité de parrainage.

e) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en

vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel; et
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

f) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et inscrits au compte de résultat au coût amorti ou à la juste valeur. Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates non déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et du modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention ou non de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

g) Fonds propres

Comprend les trois éléments suivants: i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; iii) Bénéfices non distribués.

i) Contributions (fonds propres)

Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

Provision pour dépréciation des contributions

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions; et
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Durant l'année 2017, la direction a mené une analyse de l'adéquation de la Réserve générale, laquelle a été examinée par le Comité d'audit à sa cent quarante-cinquième réunion et par le Conseil d'administration à sa cent vingt et unième session. Les recommandations ont fait l'objet d'une approbation finale par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session, pour une entrée en application à compter de l'année fiscale 2018. L'examen comprenait une comparaison avec d'autres institutions financières internationales. Il a été reconnu que la valeur intrinsèque de la réserve était d'être un mécanisme qui apporte un cadre financier solide et des mesures souples d'atténuation des risques, au vu de l'évolution du modèle opérationnel du FIDA et du développement des activités d'emprunt.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, "le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le

contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds".

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

h) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle le Fonds et l'emprunteur signent l'accord de financement négocié, à moins que celui-ci ne stipule qu'il est soumis à un acte de ratification; en ce cas, le prêt entre en vigueur à la date où le Fonds reçoit l'instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très

endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Le FIDA a créé une méthodologie prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. Cette méthodologie tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et les titres de dette. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthodologie de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations

prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

La catégorie 1 regroupe les instruments financiers dits "productifs" qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

La catégorie 2 est celle des instruments financiers dits "sous-productifs", dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, mais pour lesquels il n'existe pas d'indication objective de dépréciation. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

La catégorie 3 comprend les instruments financiers "improductifs" pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

i) Investissements

i) Classement et évaluation

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base au compte de résultat. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti

Les titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée grâce à une méthodologie des pertes de crédit attendues comparable à la règle comptable appliquée aux prêts. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont "valeur d'investissement", et qu'ils présentent ainsi un faible risque de crédit.

j) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds

supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

I) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

m) Cadre pour la soutenabilité de la dette

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme

des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

n) Emprunteur

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont désormais soumises au Cadre d'emprunt souverain, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en avril 2015 (EB 2015/114/R.17/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

o) Régimes applicables au personnel

Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnisations en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours aux dites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la Norme comptable internationale (NCI) 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

p) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

q) Imposition

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

r) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

s) Actifs corporels et incorporels

Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

- Aménagements et installations 10 ans
- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 4 ans
- Véhicules 5 ans

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations

comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1 actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3 actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

Provision pour dépréciation: méthodologie de dépréciation

Gouvernance

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations sur la base du concept de perte de crédit attendue. Le dispositif utilisé pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et il est validé par la Division de la comptabilité et du contrôle et par l'Unité de gestion du risque. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthodologie relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable principal des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

Le modèle des trois catégories

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthodologie utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des

instruments depuis leur comptabilisation initiale comme indiqué plus haut à la note 2 h v). Les dépréciations sont comptabilisées sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2 – une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthodologie de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

À la suite d'une évaluation qualitative, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés vers la catégorie 2.

Données d'entrée

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les principales composantes du calcul sont la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut, l'exposition en cas de défaut et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

Probabilité de défaut (PD)

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés en 2018 sont établis au moyen de notations internes selon la méthodologie détaillée ci-après:

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en

fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthodologie a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

La perte en cas de défaut (PCD) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié.

Pour les instruments financiers de catégorie 3, la PCD a été alignée sur les données en vigueur dans les autres institutions multilatérales de développement.

L'exposition en cas de défaut (ECD) est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le facteur d'actualisation est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds.

Scénarios macroéconomiques. À la différence du modèle des pertes subies, la méthodologie de dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleures pratiques en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

NOTE 4**SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS**

Ventilation des soldes (consolidés)

Tableau 1
Au 31 décembre

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
Liquidités non soumises à restrictions	190 230	401 782
Liquidités soumises à restrictions	92	100
Sous-total des liquidités	190 322	401 882
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 331 552	1 251 156
Placements au coût amorti	143 998	307 332
Placements soumis à restrictions	278	350
Sous-total des placements	1 475 828	1 558 838
Sous-total des liquidités et placements	1 666 150	1 960 720
Provision pour dépréciation des placements	(30)	-
Total des liquidités et placements	1 666 120	1 960 720

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2
Au 31 décembre

<i>Entité</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
FIDA	1 039 298	1 352 645
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	76 172	76 788
Fonds fiduciaire PPTE	3 790	6 976
Fonds supplémentaires	187 749	130 041
Fonds fiduciaire espagnol	101 091	136 191
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	21 063	24 302
Fonds fiduciaire de l'ASAP	236 987	233 777
Total des liquidités et placements	1 661 150	1 960 720

a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2018, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 661,3 millions d'USD (2017 - 1,96 milliard d'USD), répartis comme suit:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
En espèces	190 322	401 882
Titres à revenu fixe	1 400 298	1 491 500
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(198)	(951)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	76 525	65 360
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	(201)	2 929
(Perte)/gain latent sur swaps	(596)	-
Total des liquidités et placements	1 666 150	1 960 720
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	16 052	-
Sommes à payer sur achats de titres	(20 900)	(9 082)
Total des placements	1 661 302	1 951 638

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2018, 144 millions d'USD au coût amorti (310,1 millions d'USD en 2017). La dépréciation calculée sur le portefeuille au coût amorti, au 31 décembre 2018, s'élevait à 30 000 USD (voir la note 4 g). Au 31 décembre 2018, la juste valeur des placements au coût amorti se montait à 141,8 millions d'USD (309,9 millions d'USD en 2017).

c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

<i>Devise</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
Renminbi chinois	32 093	83 899
Euro	840 402	862 648
Yen japonais	21 003	17 451
Livre sterling	29 749	(48 539)*
Dollar des États-Unis	738 055	1 036 179
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 661 302	1 951 638

*Ce solde se rapporte à un contrat de change à terme en cours.

d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
1 an ou moins	624 405	775 567
1 à 5 ans	906 660	868 342
5 à 10 ans	123 123	244 023
Plus de 10 ans	7 114	63 706
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 661 302	1 951 638

Au 31 décembre 2018, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 27 mois (35 mois en 2017).

e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2018 et 2017. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

2018	<i>Allocation</i>		<i>Politique de placement</i>
	<i>%</i>	<i>%</i>	
<i>Classe d'actifs</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	
En espèces	5,5	57,2	s.o.
Swaps	-	(0,5)	s.o.
Dépôts à terme	-	-	s.o.
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	43,6	452,3	s.o.
Obligations multimarchés	50,9	527,8	s.o.
Total	100,0	1 036,8	

Tableau 7

2017	<i>Allocation</i>		<i>Politique de placement</i>	
	<i>%</i>	<i>En millions d'USD</i>	<i>%</i>	
<i>Classe d'actifs</i>	<i>%</i>	<i>En millions d'USD</i>	<i>%</i>	
En espèces	9,2	123,4	s.o.	
Dépôts à terme	4,3	58,2	s.o.	
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	34,9	471,0	100,0	
Obligations multimarchés	36,3	490,0	25,0	
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	7,3	97,5	10,0	
Titres d'emprunt des marchés émergents multimarchés indexés sur l'inflation	8,0	108,0	15,0	
Total	100,0	1 348,1	-	

Le portefeuille de placements du FIDA est scindé en quatre tranches:

1. La tranche des liquidités: utilisée pour les décaissements immédiats en espèces.

2. La tranche tampon: en cas d'épuisement temporaire de la tranche des liquidités dû à un pic imprévu de décaissements, les fonds de la tranche tampon seront utilisés pour financer ces sorties. Le montant de cette tranche est déterminé par les paramètres de l'exigence de liquidité minimale du FIDA (ELM).
3. La tranche excédent: il s'agit de fonds excédentaires par rapport au niveau de l'ELM; ils servent à améliorer le rendement du portefeuille.
4. La tranche financement: il s'agit de fonds empruntés, gérés selon un cadre de gestion actif-passif.

Le tableau 8 présente les valeurs nettes des actifs du portefeuille de placements du FIDA reclassées selon l'approche par tranches.

Tableau 8

<i>Tranche</i>	<i>En millions d'USD</i>	
	<i>%</i>	
Portefeuille de liquidités	4,4	45,2
Portefeuille tampon	49,6	514,9
Portefeuille excédentaire	-	-
Portefeuille de financement	46,0	476,7
Portefeuille de couverture*	-	-
Total	100,0	1 036,8

* Le portefeuille de couverture est présenté séparément, ses positions dérivées ayant pour but de protéger l'ensemble du portefeuille contre les risques de taux d'intérêt et de change.

Les classes d'actifs sont gérées selon des lignes directrices qui atténuent un certain nombre de risques de marché en limitant le choix des instruments admissibles et en imposant d'autres restrictions:

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi);
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
3. La valeur exposée conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La duration mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Portefeuille stratégique multimarchés	Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Portefeuille de liquidités multimarchés	Zéro
Portefeuille de renminbis chinois	Zéro
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Obligations d'État multimarchés	Indice Bloomberg Barclays pour les obligations d'État multimarchés à échéance de 1 an
Obligations multimarchés	Indice Bloomberg Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (A- ou plus)
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de duration, les limites supérieures sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État mondiales; et
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés.

Les liquidités, le portefeuille stratégique multimarchés, le portefeuille de renminbis chinois et le portefeuille d'actifs et de passifs sont tous gérés en interne, et leur duration n'est pas plafonnée, exception faite de l'imposition d'une durée maximale pour les placements admissibles. La duration effective du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2018 et 2017 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 10.

Tableau 10
Duration moyenne des placements et duration de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2018 et 2017

Classe d'actifs	Classe d'actifs		Référence	
	2018	2017	2018	2017
Liquidités opérationnelles	-	-	-	-
Portefeuille stratégique multimarchés	1,7	2,1	s.o.	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	0,3	0,2	s.o.	s.o.
Portefeuille de renminbis chinois	0,0	0,1	0,0	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	0,6	1,3	s.o.	s.o.
Obligations d'État multimarchés	0,0	0,3	0,9	1,1
Obligations multimarchés	4,2	4,3	4,6	4,8
Titres multimarchés indexés sur l'inflation ¹	s.o.	5,3	s.o.	5,3
Titres d'emprunt des marchés émergents ¹	s.o.	7,1	s.o.	6,9
Portefeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Banque mondiale – RAMP	0,5	0,5	0,5	0,5
Duration moyenne totale	1,2	2,2	1,2	2,3

¹ Le portefeuille de titres multimarchés indexés sur l'inflation et le portefeuille de titres d'emprunt des marchés émergents ont été clôturés le 30 juin 2018.

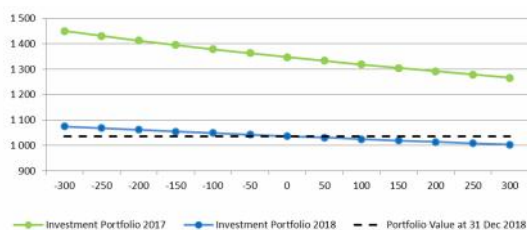
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 11 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Tableau 11
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2018		2017	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	38	1 075	102	1 450
-250	32	1 068	83	1 431
-200	25	1 062	65	1 413
-150	19	1 055	48	1 396
-100	12	1 049	31	1 379
-50	6	1 043	15	1 363
0		1 037		1 348
50	-6	1 031	-15	1 333
100	-12	1 025	-29	1 319
150	-17	1 019	-43	1 306
200	-23	1 014	-56	1 292
250	-28	1 009	-69	1 280
300	-33	1 003	-81	1 267

Le graphique ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2018, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 33 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 38 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 12 ci-dessous indique l'écart de suivi (tracking error) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi, qui correspond à l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 12
Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs

Classe d'actifs	Erreurs de réplification maximales (pourcentage par an)
Portefeuille stratégique multimarchés	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	1,5
Portefeuille de renminbis chinois	1,5
Obligations d'État multimarchés	1,5
Obligations multimarchés	3,0
Portefeuille de couverture	s.o.
Banque mondiale – RAMP	s.o.

Au 31 décembre 2018, l'écart de suivi de l'ensemble du portefeuille était de 0,10% (contre 0,11% en 2017). Aucun écart de suivi maximal n'a été défini pour le portefeuille stratégique multimarchés ni pour le portefeuille d'actifs et de passifs.

g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de

placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement
État au 31 décembre 2018

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's, Moody's et Fitch)
Marché monétaire	Valeur d'investissement ^a
Titres à revenu fixe: nominaux ou indexés sur l'inflation	
• Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	Valeur d'investissement
• Titres d'émetteurs supranationaux	Valeur d'investissement
• Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
• Obligations sécurisées	Valeur d'investissement
• Obligations d'entreprises	Valeur d'investissement
• Obligations remboursables à vue	Valeur d'investissement
Actions	
• Actions des marchés développés	Valeur d'investissement ^b
Dérivés: à des fins de couverture seulement	
• Contrats de change à terme	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
• Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	
• Swaps de taux d'intérêt	
• Swaps de devises	
• Swaps de défaut de crédit	
• Échange d'actifs	

^a Tout autre critère d'admissibilité approuvé par le Président sera également applicable.

^b L'exigence relative à la qualité du crédit fait référence à l'émetteur et est introduite dans un souci de cohérence avec la stratégie d'ensemble de gestion des placements du FIDA.

^c L'une des notes au moins doit être conforme à la note minimale des titres à court terme; les autres notes disponibles doivent se situer dans la fourchette de la valeur d'investissement.

Au 31 décembre 2018, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 14).

Tableau 14
Notes de crédit moyennes^a par classe d'actifs
(FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2018 et 2017

Classe d'actifs	Note de crédit moyenne ^a	
	2018	2017
Liquidités opérationnelles	P-3	P-2
Portefeuille stratégique multimarchés	Aa2	Aa3
Portefeuille d'actifs et de passifs ^b	A1	A3
Renminbi chinois ^c	Dépôts à terme	Dépôts à terme
Obligations d'État multimarchés	s.o.	Aa1
Obligations multimarchés	A1	A3
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	s.o.	Aa1
Titres d'emprunt des marchés émergents	s.o.	A3

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2018 et 2017, excepté pour les placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès des agences spécialisées, que ce soit Standard & Poor's (S&P) ou Moody's, ou Fitch.

^b Environ 2% du portefeuille d'actifs et de passifs est sous forme de liquidités opérationnelles dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une notation de crédit équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par Fitch.

^c La contrepartie des dépôts à terme du portefeuille en renminbi chinois est la Banque des règlements internationaux (BRI). Provision cumulée pour titres comptabilisés au coût amorti

Conformément à la norme IFRS 9, le portefeuille du FIDA comptabilisé au coût amorti est soumis à une exigence de provisionnement. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont "valeur d'investissement", et qu'ils présentent ainsi un faible risque de crédit. Au 31 décembre 2018, la provision afférente s'élevait à 30 000 USD.

h) Risque de change

La plupart des engagements du FIDA sont constitués par les prêts et dons non décaissés et sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Le portefeuille de placements du FIDA est donc utilisé de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le Fonds est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides

ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

Le risque de liquidité est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). La politique du FIDA en matière de liquidités, de même que l'ELM révisée approuvée pour la période de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) (2016-2018), prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2018 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 514,0 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir largement puisqu'il s'établit à 1 036,7 millions d'USD.

Conformément à l'approche par tranches, la tranche tampon du portefeuille de placements dépasse l'ELM.

j) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	134 663	213 430
ASAP	-	24 959
Total	134 663	238 389
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 618)	(1 979)
Billets à ordre à encaisser	133 045	236 410
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	907 286	308 721
Contributions supplémentaires	279 681	282 887
Total	1 186 967	591 608
Ajustement sur la base de la juste valeur	(30 557)	(17 425)
Contributions à recevoir	1 156 410	574 183
Instruments de contribution conditionnels	(67 465)	(34 703)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	1 221 990	775 890

a) Contributions initiales et contributions aux Première, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, excepté dans les cas indiqués à la note 6 et dans le tableau 2 ci-dessous:

Tableau 2
Contributions non versées/encaissées
Au 31 décembre 2018

Donateur	En milliers d'USD	
	Reconstitutions	Montant
États-Unis ^a	Septième	1 754
États-Unis ^a	Huitième	560
Japon ^b	Dixième	26 814
États-Unis ^a	Dixième	36 000
Bangladesh ^b	Onzième	1 476
Japon ^b	Onzième	26 669

^a Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissement ou dans lesquels la contribution est soumise à ratification.

^b Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissement particulier.

b) Onzième reconstitution

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour FIDA9, FIDA10 et FIDA11 sont données à l'appendice H. FIDA11 est entrée en vigueur le 14 août 2018.

c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

d) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

e) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2018, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 67,5 millions d'USD (34,7 millions d'USD au 31 décembre 2017).

NOTE 6

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Solde en début d'exercice	121 630	121 630
(Diminution)/augmentation nette de la provision	-	-
Solde en fin d'année	121 630	121 630
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contributeurs a)	36 045	36 045
Sommes à recevoir des contributeurs b)	85 585	85 585
Total	121 630	121 630

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2018, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris FIDA9, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
	29 358	29 358
Troisième reconstitution		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total	36 045	36 045

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contributeurs

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Contributions initiales		
Comores	8	8
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 175	83 175
Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Total	85 585	85 585

NOTE 7

AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Sommes à recevoir sur cessions de titres	16 052	-
Autres sommes à recevoir	18 619	16 227
Total	34 671	16 227

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8

IMMOBILISATIONS

	En milliers d'USD			
	1 janv. 2018	Augmentation/ (Diminution)	Réévaluation/ Ajustement*	31 déc. 2018
Coût				
Informatique - matériel	4 107	691	-	4 798
Informatique - logiciels	21 277	3 746	-	25 023
Véhicules	801	64	-	865
Mobilier et installations	533	-	(17)	516
Aménagements des locaux loués	1 603	156	-	1 759
Coût total	28 321	4 657	(17)	32 961
Dotation aux amortissements				
Informatique - matériel	(3 374)	(419)	-	(3 793)
Informatique - logiciels	(9 312)	(2 601)	-	(11 913)
Véhicules	(251)	(170)	-	(421)
Mobilier et installations	(409)	(11)	17	(403)
Aménagements des locaux loués	(974)	(78)	-	(1 052)
Total dotation aux amortissements	(14 320)	(3 279)	17	(17 582)
Immobilisations nettes	14 001	1 378	-	15 379

* Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

NOTE 9

PRÊTS

a) Analyse des soldes des prêts

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	7 312 855	7 140 349
Fonds fiduciaire espagnol	227 565	209 504
Total	7 540 420	7 349 853
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 270 853)	(1 294 710)
Total	6 269 567	6 055 143

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements. Les soldes comprennent des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 2

FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2018	2017
Prêts approuvés	14 115 789	13 858 678
Solde non décaissé	(3 919 695)	(3 878 946)
Remboursements	(2 902 881)	(2 856 147)
	7 293 213	7 123 585
Intérêts/principal à recevoir	19 642	16 764
Encours des prêts en valeur nominale	7 312 855	7 140 349
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 255 409)	(1 280 640)
Encours des prêts	6 057 446	5 859 709

Tableau 3

Fonds fiduciaire espagnol	En milliers d'USD	
	2018	2017
Prêts approuvés	323 241	350 869
Solde non décaissé	(76 245)	(131 829)
Remboursements	(19 874)	(9 908)
	227 122	209 132
Intérêts/principal à recevoir	443	372
Encours des prêts en valeur nominale	227 565	209 504
Ajustement sur la base de la juste valeur	(15 444)	(14 070)
Encours des prêts	212 121	195 434

Tableau 4

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
Prêts approuvés	14 439 030	14 209 547
Solde non décaissé	(3 995 940)	(4 010 775)
Remboursements	(2 922 755)	(2 866 055)
	7 520 335	7 332 717
Intérêts/principal à recevoir	20 085	17 136
Encours des prêts en valeur nominale	7 540 420	7 349 853
Ajustement sur la base	(1 270 853)	(1 294 710)
Encours des prêts	6 269 567	6 055 143

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 6 676 millions d'USD.

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	104 076	69 383
Fonds fiduciaire espagnol	2 139	-
Provision cumulée pour dépréciation	106 215	69 383
Provision relative à l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	-
	121 415	69 383
Ajustement sur la base de la juste valeur	(28 164)	(59 199)
Total	93 251	10 184

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 6

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
Solde en début d'exercice	69 383	59 559
Changement de méthode comptable	(69 383)	-
Changement de méthode comptable	101 578	-
Provision relative à l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	-
Solde en début d'exercice (chiffres retraités)	116 778	59 559
Augmentation nette de la provision	8 203	6 161
Réévaluation	(3 566)	3 663
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	121 415	69 383
Ajustement sur la base de la juste valeur	(28 164)	(59 199)
Total	93 251	10 184

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

Catégorie 1: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

Catégorie 2: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

Catégorie 3: la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2018.

Tableau 7

Montants consolidés	2018 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	8 847,6	7,9
Catégorie 2	1 001,5	36,0
Catégorie 3	207,7	62,3
Total	10 056,8	106,2
Exposition:		
Encours des prêts	7 520,3	
Engagements de prêts	2 536,5	
Total	10 056,8	

Le tableau ci-après fournit des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par entité.

Tableau 8

Montants consolidés	2018 (en millions d'USD)				
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Individuelle	Total
Total FIDA	7,5	34,7	61,9	-	104,1
Fonds fiduciaire espagnol	0,4	1,3	0,4	-	2,1
Provision pour pertes de crédit attendues					
Décembre 2018	7,9	36,0	62,3	-	106,2
Allègement de la dette d'Haïti	-	-	-	15,2	15,2
Juste valeur	-	-	-	-	(28,1)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	93,3

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 9

Montants consolidés	2018 (en millions d'USD)			
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
Exposition au 1^{er} janvier 2018	8 444,7	1 088,9	212,9	9 746,5
Transfert vers la Catégorie 1	105,4	(105,4)	-	-
Transfert vers la Catégorie 2	(111,0)	111,0	-	-
Transfert vers la Catégorie 3	-	-	-	-
Nouveaux actifs émis ou acquis	873,2	-	-	873,2
Remboursements d'amortissements	(464,7)	(93,0)	(5,2)	(562,9)
Exposition au 31 décembre 2018	8 847,6	1 001,5	207,7	10 056,8
Exposition par type d'actifs:				
Encours des prêts	6 414,3	898,3	207,7	7 520,3
Engagements de prêts	2 433,3	103,2	-	2 536,5
Exposition au 31 décembre 2018	8 784,1	1 065,0	207,7	10 056,8

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 10

(en millions d'USD)	Scénario fondé sur des pondérations probabilistes			
	Neutre	Optimiste	Pessimiste	
Catégorie 1	6,6	5,5	11,9	7,9
Catégorie 2	35,8	35,9	36,6	36,0
Catégorie 3	62,3	62,3	62,3	62,3
Total	104,7	103,7	110,8	106,2

c) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts classés en catégorie 3 avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état du résultat global pour l'exercice 2018 aurait été supérieur de 1 823 159 USD (1 636 423 USD en 2017).

d) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

e) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

NOTE 10

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

2018	En millions d'USD			
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti	Prêts au coût amorti
Niveau 1				
Liquidités et soldes bancaires	190	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	990	-	-
Placements au coût amorti	-	-	104	-
Niveau 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	337	-	-
Placements au coût amorti	-	-	40	-
Encours des prêts	-	-	-	6 168
Total	190	1 327	144	6 168

Tableau 2

	<i>En millions d'USD</i>			
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Placements à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Placements au coût amorti</i>	<i>Prêts au coût amorti</i>
2017				
Niveau 1				
Liquidités et soldes bancaires	402	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	922	-	-
Placements au coût amorti	-	-	211	-
Niveau 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	329	-	-
Placements au coût amorti	-	-	96	-
Encours des prêts	-	-	-	6 035
Total	402	1 252	307	6 035

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés et les recettes reportées sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

NOTE 11

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)

a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 229 670 000 USD au cours de la période 1998-2018. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA recevra du Conseil d'administration entre 2017 et 2019 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2018 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 198 041 884 USD (131 997 000 USD en 2017, en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan). Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 213 076 USD (8 153 914 USD en 2017).

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Solde en début d'exercice	14 855	17 685
Variation de la provision	(3 162)	(3 815)
Variations de change	(318)	985
Solde en fin d'exercice	11 375	14 855
Ajustement sur la base de la juste valeur	(3 468)	(4 605)
Total	7 907	10 250

NOTE 12

MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Sommes à payer sur achats de titres	20 900	9 082
Engagements au titre de l'AMACS	113 189	127 669
Autres sommes à payer et engagements exigibles	72 103	71 559
Total	206 192	208 310

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 139,2 millions d'USD (153,5 millions d'USD en 2017) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13

RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Total	387 186	288 340
Ajustement sur la base de la juste valeur	(26 404)	(26 061)
Recettes reportées	360 782	262 279

NOTE 14

DONS NON DÉCAISSÉS

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
FIDA	101 253	98 049
Fonds supplémentaires	211 072	273 764
ASAP	160 140	189 236
Solde en fin d'année	472 465	561 049
Ajustement sur la base de la juste valeur	(27 750)	(29 793)
Dons non décaissés	444 715	531 256

NOTE 15**PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT**

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	571 603	480 324
Fonds fiduciaire espagnol	306 000	323 833
Total du passif lié à l'emprunt	877 603	804 157

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA		
0-1 ans	-	-
1-2 ans	3 694	3 874
2-3 ans	18 438	19 369
3-4 ans	29 501	30 989
4-10 ans	222 752	185 931
Plus de 10 ans	297 219	240 161
Total	571 604	480 324

NOTE 16**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

Année	Dollars des États-Unis
2018	1,39053
2017	1,42501
2016	1,34472

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	(150 550)	338 793
Autres entités	(13 987)	6 316
Total des variations sur l'année	(164 537)	345 109

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Solde d'ouverture au 1er janvier	336 328	(8 781)
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(20 988)	41 302
Montants nets à recevoir/à payer	(1 407)	(22 228)
Encours des prêts et des dons	(140 493)	306 286
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(12 861)	39 914
Contributions des États membres	11 212	(20 165)
Total des variations sur l'année	(164 537)	345 109
Solde de clôture au 31 décembre	171 791	336 328

NOTE 17**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds en la matière. Au 31 décembre 2018, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 530 millions d'USD (700 millions d'USD en 2017), ce qui représente 32% du total des liquidités et placements (36% en 2017).

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur la composition par monnaie des engagements du FIDA:

i) Contrats à terme standardisés

Tableau 1

	31 décembre	
	2018	2017
Nombre de contrats en cours:		
Achat	276	334
Vente	(194)	(395)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	209	61
Échéances (en jours)	66 à 88	67 à 262

ii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2018, les contrats à terme affichaient une perte latente de 0,14 million d'USD (perte de 2,6 millions d'USD en 2017).

À la même date, leurs échéances étaient de 35 jours (entre 5 et 74 jours au 31 décembre 2017).

iii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables. Ainsi, l'alignement des sensibilités aux taux d'intérêt de l'actif et du passif du portefeuille a été réalisé au moyen d'emprunts à taux variable.

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2018	
Montant notionnel en cours des swaps	114 315	
Actifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	4 469	
Passifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	(5 065)	
Gains nets latents sur les swaps	(596)	
Fourchette des échéances des swaps	2 à 6 ans	

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 5,7 millions d'USD (produit brut de 36,4 millions d'USD en 2017).

Tableau 3

2018	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	16 835	3 695	20 530
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(1 720)	-	(1 720)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(1 878)	-	(1 878)
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(11 210)	(7)	(11 217)
Total	2 027	3 688	5 715

Tableau 4

2017	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	21 982	4 562	26 544
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(953)	-	(953)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	1 837	163	2 000
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	4 963	3 807	8 770
Total	27 829	8 532	36 361

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent aux ventes de titres, tandis que les gains/(pertes) latent(e)s se rapportent à l'amortissement de ces titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	2 039	33 326
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	(13)	1 734
Fonds fiduciaire PPTE	60	114
Fonds fiduciaire espagnol	1 112	1 059
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	444	259
ASAP	5 049	816
Fonds supplémentaires	1 446	783
À déduire: recettes reportées/reclassées	(4 422)	(1 731)
Total	5 715	36 361

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2018 s'est établi à 0,09% net de charges (rendement -2,21% net de charges en 2017).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
Remboursement par le gouvernement hôte	8 565	7 919
Recettes provenant d'autres sources	2 309	2 058
Total	10 874	9 977

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
FIDA	29 884	29 615
ASAP	16 783	52 821
Fonds supplémentaires	38 534	76 166
Total	85 201	158 602

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTTE tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
FIDA	176 082	172 646
Autres entités	12 343	12 130
Total	188 425	184 776

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO.

En 2018, les effectifs en équivalent temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	<i>Cadre organique</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
Budget administratif du FIDA	293	181	474
APO/SPO*	16	-	16
Autres	15	6	21
Fonds programmatiques	9	2	11
Total 2018	333	189	522
Total 2017	333	202	535

* Cadre associé/attaché de programme

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2017. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel

s'élevant à 0,07% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2018 s'est élevé à 11 314 132 USD (11 087 659 USD en 2017).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2018, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 2,8%; rendement des placements: 3,5%; augmentations de salaires prévues: 3,5%; augmentation des frais médicaux: 4,6%; inflation: 1,9%; et taux de change. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2018 était de 113 188 729 USD. Les états financiers des exercices 2018 et 2017 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(113 189)	(127 669)
Actifs du plan	79 105	79 081
Excédent/(déficit)	(34 084)	(48 588)
Variations annuelles		
Solde d'ouverture – excédent/(déficit)	(48 588)	(37 260)
Contributions versées	2 933	2 293
Charges d'intérêts	(1 134)	(955)
Coût actuel des prestations	(5 625)	(5 148)
Gain/(perte) actuariel	21 239	(15 083)
Intérêts sur soldes	(182)	1 542
Variations de change	(2 727)	6 023
Solde de clôture – excédent/(déficit)	(34 084)	(48 588)
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(127 669)	(106 483)
Charges d'intérêts	(5 625)	(955)
Coût actuel des prestations	(1 134)	(5 148)
Gain/(perte) actuariel	21 239	(15 083)
Provision au 31 décembre	(113 189)	(127 669)
Actifs du plan		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	79 081	69 223
Contributions versées	2 933	2 293
Intérêts sur soldes	(182)	1 542
Variations de change	(2 727)	6 023
Total des actifs au 31 décembre	79 105	79 081

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2018, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 6 758 228 USD (6 102 214 USD en 2017).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2018, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 79 104 967 USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 s'élève à 79 104 967 USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2018:

Tableau 3

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux:	
4,7% au lieu de 3,7%	29,2
3,7% au lieu de 2,7%	(23,3)

NOTE 22

DÉPENSES AU TITRE DES DONNS

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
FIDA	66 602	64 779
Fonds supplémentaires	26 200	61 890
ASAP	16 145	50 547
Total	108 947	177 216

NOTE 23

DÉPENSES AU TITRE DU CSD

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
<i>FIDA seulement</i>		
Dépenses au titre du CSD	138 625	127 766
Total	138 625	127 766

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

NOTE 24

FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
Frais de gestion des placements	1 102	1 318
Autres charges	659	645
Total	1 761	1 963

NOTE 25**AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
Encours des prêts	(7 633)	(30 957)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	10 459	1 394
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(1 025)	(1 340)
Encours net des prêts	1 801	(30 903)
Dons non décaissés	(2 016)	19 231
Total	(215)	(11 672)

NOTE 26**DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

NOTE 27**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Coalition internationale pour l'accès à la terre	2 104	1 204
Total	2 104	1 204

NOTE 28**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS****a) Éléments de passif éventuels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 901,7 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (828,5 millions d'USD en 2017). En particulier, au 31 décembre 2018, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 604,3 millions d'USD (586,6 millions d'USD en 2017), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 297,4 millions d'USD (241,9 millions d'USD en 2017).

b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2018, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 67,5 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation des principes qui le sous-tendent, lesquels ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. En outre, durant la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA en 2018, il a été confirmé qu'aucune modification ne serait apportée à la politique de compensation du CSD. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 1 072,3 millions d'USD au 31 décembre 2018 (933,6 millions d'USD au 31 décembre 2017).

NOTE 29**ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 30**PARTIES LIÉES**

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2018. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur et le Chef de Cabinet, qui ont les

attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Traitements et indemnités	2 070	1 922
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	343	243
Autres parties concernées	-	18
Total*	2 413	2 183
Total charges à payer	418	494
Total montants à recevoir	51	14

* L'augmentation en 2018 est principalement due aux indemnités liées à la transition

NOTE 31

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen en avril 2019, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2019. Les états financiers consolidés de l'exercice 2018 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2020. Les états financiers consolidés de l'exercice 2018 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-deuxième session, en février 2019.

État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2018^a
(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Algérie	-	-	80	-	80
Angola	-	-	7	-	7
Australie ^b	2 721	-	84	-	2 805
Autriche	755	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	46	-	46
Belgique	10 214	1 960	158 558	-	170 732
Canada	12 978	-	8 111	-	21 089
Chine	-	-	10 358	-	10 358
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	42 892	4 644	3 956	-	51 493
Estonie	-	-	309	-	309
Finlande	2 834	5 366	7 000	-	15 200
France	1 032	1 239	8 819	-	11 089
Allemagne	46	8 054	20 898	-	28 997
Ghana	-	-	80	-	80
Grèce	-	-	80	-	80
Hongrie	-	-	200	-	200
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	4 341	-	10 943
Italie	31 222	7 107	29 895	-	68 224
Japon	3 692	2 349	4 231	-	10 272
Jordanie	-	-	153	-	153
Koweït	-	-	126	-	126
Liban	-	-	89	-	89
Luxembourg	2 086	-	8 859	-	10 945
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Pays-Bas	107 166	8 620	11 844	-	127 630
Nouvelle-Zélande	730	-	80	-	810
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	31 379	2 604	6 109	-	40 092
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Portugal	142	-	714	-	855
Qatar	-	-	114	-	114
République de Corée	4 951	5 931	366	-	11 247
Fédération de Russie	1 356	-	144	-	1 500
Arabie saoudite	3 222	-	192	-	3 414
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Espagne	11 865	-	6 113	-	17 978
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Suède	9 727	2 920	19 130	-	31 777
Suisse	13 128	1 631	19 091	-	33 851
Turquie	-	-	47	-	47
Royaume-Uni	19 074	-	16 859	-	35 933
États-Unis	-	617	386	-	1 003
Total	321 814	53 041	349 002	-	723 857

^a Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

Tableau 2

**États non membres et autres sources:
État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de
1978 à 2018^a**
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	1 481
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	2 983
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	299
Fondation Bill et Melinda Gates	-	-	1 760	-	1 760
Programme manioc	-	-	69	-	69
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	-	-	998	-	998
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	183
Coopernic	-	-	3 429	-	3 429
Commission européenne	814	-	628 258	-	629 071
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	14	-	2 624	-	2 638
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	129 220	-	6 515	-	135 735
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	102 129	-	102 129
New Venture Fund	-	-	63	-	63
Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international	3 686	-	13	-	3 698
Open Society Foundation	1 000	-	-	-	1 000
Packard Foundation	-	-	100	-	100
Small Foundation	-	-	300	-	300
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	223
Fonds d'équipement des Nations Unies	365	-	257	-	623
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	1 955	-	2 422
Organismes des Nations Unies	3 017	-	-	-	3 017
Banque mondiale	1 357	-	527	167 664	169 548
Autres fonds supplémentaires	1 929	-	3 238	-	5 167
Total États non membres et autres sources	148 028	-	755 167	167 664	1 070 859
Total 2018	469 842	53 041	1 104 168	167 664	1 794 715
Total 2017	436 434	51 059	1 032 965	162 029	1 682 487

^a Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2018

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 827
Royaume-Uni	12 002
Sous-total	58 798
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme commun du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA) dans le cadre des reconstitutions	80 002
Sous-total	138 800
Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTTE dans le cadre des reconstitutions	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
Sous-total	19 679
Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions	
310 645	
Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution	
Canada	7 322
Allemagne	14 861
Pays-Bas	23 299
Fédération de Russie	3 000
États-Unis	12 000
Sous-total	60 482
Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution	
Allemagne	22 863
Luxembourg	686
Suisse	12 173
Sous-total	35 722
Total contributions complémentaires 2018	565 328
Total contributions complémentaires 2017	527 413

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Contributions afférentes aux reconstitutions	19 679
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	215 618
Sous-total	267 463
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2018	287 142
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2017	287 142

Contributions reçues en 2018

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Pour le cofinancement de projets			
Fonds d'Abu Dhabi pour le développement	USD	328	328
Fonds pour l'adaptation	USD	1 200	1 200
Canada	CAD	1 268	1 017
Danemark	DKK	34 530	5 228
Commission européenne	EUR	14 750	16 861
Allemagne	EUR	2 140	2 446
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	15 485	15 485
FEM	USD	18 256	18 256
Fonds pour les pays les moins avancés	USD	10 080	10 080
Norvège	NOK	20 000	2 297
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	250	250
Open Society Foundation Londres	USD	500	500
Fédération de Russie	USD	800	800
Fonds spécial pour les changements climatiques	USD	14 000	14 000
Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	USD	450	450
Sous-total			89 199
Pour les cadres associés			
Finlande	USD	295	295
France	USD	109	109
Allemagne	USD	281	281
Italie	USD	242	242
Japon	USD	141	141
République de Corée	USD	287	286
Pays-Bas	USD	61	61
Suède	USD	147	147
Suisse	USD	124	124
Sous-total			1 686
Autres contributions supplémentaires			
Canada	USD	362	362
Chine	CNY	34 559	5 011
Estonie	EUR	90	103
Commission européenne*	EUR	39 707	45 445
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	USD	151	151
France	EUR	316	361
Allemagne	EUR	497	569
Hongrie	USD	100	100
Irlande	EUR	1 000	1 143
Italie	EUR	53	60
République de Corée	KRW	1 000 000	880
Luxembourg	EUR	2 500	2 858
Pays-Bas	USD	1 010	1 010
New Venture Fund	USD	63	63
Fondation Rockefeller	USD	150	150
Suède	SEK	20 000	2 206
Suisse	USD	400	400
David and Lucile Packard Foundation	USD	100	100
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	828	828
États-Unis	USD	300	300
Sous-total			62 100
Total général			152 984

* Les contributions de la Commission européenne comprennent les 20,75 millions d'EUR reçus par le FIDA le 31 décembre 2018 au titre des instruments financiers du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un nouveau fonds du secteur privé parrainé par le FIDA.

Fonds non dépensés en 2018 et 2017

Tableau 1
État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et non membres (en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Belgique	-	1 814	1 814
Canada	-	2 058	2 058
Chine	-	5 165	5 165
Danemark	-	6 374	6 374
Estonie	-	215	215
Finlande	196	1	197
France	60	6	66
Allemagne	612	2 832	3 444
Hongrie	-	190	190
Inde	-	179	179
Italie	438	3 280	3 718
Japon	102	-	102
Jordanie	-	-	-
Koweït	-	-	-
Liban	-	88	88
Luxembourg	-	3 711	3 711
Malaisie	-	13	13
Pays-Bas	85	1 809	1 894
Nouvelle-Zélande	-	15	15
Norvège	15	2 992	3 007
République de Corée	563	3 140	3 706
Fédération de Russie	-	1 389	1 389
Espagne	-	1 124	1 124
Suède	64	4 675	4 739
Suisse	163	5 150	5 313
Royaume-Uni	-	337	337
États-Unis	-	286	286
Total États membres	2 299	46 843	49 144

Tableau 2
État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des États non membres (en milliers d'USD)

<i>États non membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	389	389
Fondation Bill et Melinda Gates	-	6	6
Commission européenne	-	57 856	57 856
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	-	137	137
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	-	13 963	13 963
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques/Fonds pour l'adaptation	-	31 691	31 691
Appui aux Organisation paysannes en Afrique	-	233	233
Mécanisme d'assistance technique	-	440	440
Plateforme pour la gestion des risques agricoles	-	785	785
Packard Foundation	-	95	95
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	-	-	-
Fonds d'équipement des Nations Unies	-	-	-
Programme des Nations Unies pour le développement	-	777	777
Banque mondiale	-	17	17
Autre	-	898	898
Total – États non membres	-	107 287	107 287
Total général	2 299	154 131	156 430

Fonds pour l'environnement mondial

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	Contributions cumulées reçues au 31/12/2018	Non décaissés au 1 ^{er} janvier 2018	Contributions 2018	Dépenses 2018	Non décaissés au 31/12/2018
Arménie	4 011	10	-	-	10
Régions de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est	15 648	7 964	-	(7 964)	1
Brésil	5 931	-	-	-	-
Burkina Faso	8 692	664	(663)	-	1
Chine	4 854	-	-	-	-
Comores	945	-	-	-	-
Équateur	2 783	-	-	-	-
Érythrée	4 335	-	-	-	-
Eswatini	9 205	-	-	-	-
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	-
Supplément mondial pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	457	-	-	-	-
Indonésie	5 017	152	-	(139)	13
Jordanie	7 884	15	-	-	15
Kenya	12 039	4	-	-	4
Malaisie	9 633	3	9 433	(3)	9 433
Malawi	7 339	7 176	-	(7 156)	20
Mali	4 796	-	-	-	-
Mauritanie	4 336	-	-	-	-
Programme MENARID (Middle East and North Africa Regional Program for promoting Integrated Sustainable Land monitoring and evaluation)	705	-	-	-	-
Mexique	5 084	-	-	-	-
Maroc	330	-	-	-	-
Niger	12 032	17	-	-	17
Panama	150	-	-	-	-
Pérou	7 022	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	1 875	-	-	-	-
Sénégal	3 690	3 630	-	(3 610)	20
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Soudan	3 750	2	-	-	2
Tunisie	4 330	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	7 339	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	581	-	(3 135)	3 135	-
Viet Nam	755	-	-	-	-
Total	167 664	19 637	5 635	(15 736)	9 536

État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Tableau 1

État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)

(Au 31 décembre 2018)

	<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Contributions reçues</i> [*]
Contributions complémentaires			
	Belgique	EUR 6 000	7 855
	Canada	CAD 19 849	19 879
	Finlande	EUR 5 000	6 833
	Pays-Bas	EUR 40 000	48 581
	Norvège	NOK 63 000	9 240
	Suède	SEK 30 000	4 471
	Suisse	CHF 10 000	10 949
	Royaume-Uni	GBP 147 523	202 837
	Sous-total		310 645
Fonds supplémentaires			
ASAP1	Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	2 380
	République de Corée	USD 3 000	3 000
ASAP2	Norvège	NOK 80 000	8 834
	Suède	SEK 50 000	5 461
	Sous-total		19 675
	Total		330 320

* Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)
 En milliers de DTS

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2018</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2018</i>
Dons en USD					
Iraq	2 000	0	-	-	2 000
Kenya	290	290	-	290	-
République de Moldova	5 000	5 000	542	4 458	-
Somalie	68	-	-	-	68
États-Unis	800	0	-	-	800
Total USD	8 158	5 290	542	4 748	2 868
Dons en EUR					
Monténégro	1 880	1 880	500	1 380	-
Total EUR	1 880	1 880	500	1 380	-
Équivalent en USD	2 149	2 149	572	1 578	-
Dons en DTS					
Bangladesh	9 900	9 900	6 471	3 429	-
Bénin	3 220	3 220	332	2 888	-
Bhoutan	3 580	3 580	1 219	2 361	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	5 445	1 055	-
Burundi	3 510	3 510	1 315	2 195	-
Cambodge	10 150	10 150	4 961	5 189	-
Cabo verde	2 900	2 900	775	2 125	-
Tchad	3 240	3 240	1 732	1 508	-
Comores	740	740	64	676	-
Côte d'Ivoire	4 520	4 520	1 062	3 458	-
Djibouti	4 000	4 000	1 732	2 268	-
Équateur	2 850	-	-	-	2 850
Égypte	3 380	3 380	571	2 809	-
El Salvador	3 560	-	-	-	3 560
Éthiopie	7 870	7 870	1 157	6 713	-
Gambie	3 570	3 570	1 857	1 713	-
Ghana	6 500	6 500	2 233	4 267	-
Kenya	7 100	7 100	1 198	5 902	-
Kirghizistan	6 500	6 500	4 005	2 495	-
République démocratique populaire lao	3 550	3 550	1 454	2 096	-
Lesotho	4 610	4 610	1 296	3 314	-
Libéria	3 280	3 280	20	3 260	-
Madagascar	4 200	4 200	953	3 247	-
Malawi	5 150	5 150	413	4 737	-
Mali	6 500	6 500	6 500	0	-
Mauritanie	4 300	4 300	431	3 869	-
Maroc	1 295	1 295	208	1 087	-
Mozambique	3 260	3 260	2 647	613	-
Népal	9 710	9 710	1 626	8 084	-
Nicaragua	5 310	5 310	3 327	1 983	-
Niger	9 250	9 250	5 311	3 939	-
Nigéria	9 800	9 800	2 227	7 573	-
Paraguay	3 650	-	-	-	3 650
Rwanda	4 510	4 510	2 596	1 914	-
Soudan	6 880	6 880	2 895	3 985	-
Tadjikistan	3 600	3 600	2 160	1 440	-
Ouganda	6 770	6 770	1 795	4 975	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-
Viet Nam	7 820	7 820	4 372	3 448	-
Yémen	-	-	-	-	-
Total en DTS	197 035	186 975	76 359	110 616	10 060
Équivalent en USD	273 983	259 994	106 180	153 815	13 989
Total des dons en USD	284 290	267 434	107 294	160 140	16 857

Note: À titre de comparaison, au 31 décembre 2017, les dons approuvés n'étaient pas encore décaissables (42,1 millions d'USD).

Rapports de la direction et du Commissaire aux comptes



Investing in rural people

Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

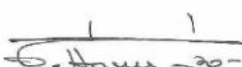
Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

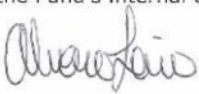
The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual workplan, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

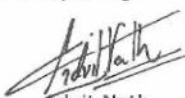
The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of **31 December 2018**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2018, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2018 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & Touche, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.



Gilbert F. Hounbo
President



Alvaro Lario
Associate Vice President,
CFO and Chief Controller



Advit Nath
Controller and Director

Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) au 31 décembre 2018. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2018 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2018. Deloitte and Touche SpA, le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Hougbo
Président

Alvaro Lario
Vice-Président adjoint
Responsable des finances
en chef et Contrôleur principal

Advit Nath
Directeur et Contrôleur



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilleria, 58/6A
00135 Roma
Italia

Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2018, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, the summary of the Adaption for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund and a summary of significant accounting policies and other explanatory notes.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2018, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2018" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2018" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Alcune (del) Dogano Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Trento Verona
Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.316.270,00 i.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 00409503100 - I.C.A. Milano n. 1225218 | Partita IVA: 00409503100

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese di responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm-affiliate di sua network e le entità a esse correlate (DTL), e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte & Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informazione completa relativa alla descrizione delle strutture legali di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.

Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.
- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Vittorio Fiore

Partner

Rome, March 13, 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Opinion

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la "Société"), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2018, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2018, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'"Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2018", mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en termes d'assurance.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A. Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.
- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la base de continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.

Deloitte

- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourrait raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Vittorio Fiore
Associé

Rome, le 13 mars 2019



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia

Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2018, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting, included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2018.

Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements' Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Perugia Roma Torino Varese Verona

Seel: Lugliò: Me Tarzana, 25 - 20144 Milano - I Capitate Societe: Euro 10.300.220.000 Lt.

Capitale Finanziario/Registo dalle Imprese: Milano n. 31840502146 - I.C.A. Milano n. 1700289 | Piazza Nini 11 00187 Roma (RM)

Il nome Deloitte si riferisce a uno o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata (DTTL), le member firm aderenti al suo network o le entità a esso correlate (DTL), e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti fra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informazione completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited o delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/global.

© Deloitte & Touche S.p.A.

Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting

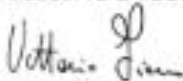
An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Opinion

In our opinion, management's assertion that IFAD maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2018, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

**Vittorio Fiore**
Partner

Rome, March 13, 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2018, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

Responsabilité de la direction

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013). Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018, ci-joints.

Indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de principe de prudence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information" (ISAE 3000 revised) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Opinion

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Vittorio Fiore

Associé

Rome, le 13 mars 2019

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)

Aux 31 décembre 2018 et 2017

Actifs	Note/appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2018	2017	2018	2017
Liquidités et avoirs en banque	4	56 258	127 705	40 458	89 617
Investissements	4	983 011	1 224 939	706 933	859 601
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	5	134 663	213 430	96 843	149 774
Contributions à recevoir	5	907 335	308 771	652 510	216 680
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(189 095)	(156 334)	(135 988)	(109 707)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		852 903	365 867	613 365	256 747
Autres sommes à recevoir		196 258	151 243	141 139	106 134
Immobilisations		15 379	14 001	11 060	9 852
Encours des prêts					
Encours des prêts	9 a)	7 312 855	7 140 349	5 259 040	5 010 740
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 b)	(119 276)	(69 383)	(85 777)	(48 690)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	11 b)/J	(11 375)	(14 855)	(8 181)	(10 425)
Encours net des prêts		7 182 204	7 056 111	5 165 082	4 951 626
Total actifs		9 286 013	8 939 866	6 678 037	6 273 551
<hr/>					
		En milliers d'USD		En milliers de DTS	
<i>Éléments de passif et fonds propres</i>	Note/appendice	2018	2017	2018	2017
Passif					
Sommes à payer et passif exigible		198 615	206 598	142 834	144 981
Dons non décaissés	14	101 253	98 049	72 816	68 806
Recettes reportées		87 411	86 996	62 863	61 049
Passif lié à l'emprunt	15	571 604	480 324	411 069	337 068
Total passif		958 883	871 967	689 582	611 903
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		8 917 996	8 196 691	8 242 573	7 530 809
Spéciales		20 349	20 349	15 219	15 219
Total contributions	H	8 938 345	8 217 040	8 257 792	7 546 028
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	68 319	66 666
Déficit accumulé		(706 215)	(244 141)	(2 337 656)	(1 951 047)
Bénéfices non distribués		(611 215)	(149 141)	(2 269 337)	(1 884 381)
Total des fonds propres		8 327 130	8 067 899	5 988 455	5 611 648
Total passif et fonds propres		9 286 013	8 939 866	6 678 037	6 273 551

Note: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

États des contributions

Tableau 1
État récapitulatif des contributions
(en milliers d'USD)

	2018	2017
Reconstitutions		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 050	963 050
Neuvième reconstitution	981 846	978 849
Dixième reconstitution	910 083	882 577
Onzième reconstitution	751 467	448
Total FIDA	8 785 798	8 004 276
Programme spécial pour l'Afrique (PSA)		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales^a	20 349	20 349
Total des contributions aux reconstitutions	9 157 379	8 375 857
Contributions complémentaires		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	307 044
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	60 482	61 890
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	35 722	-
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	565 328	527 413
Autre		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	267 463
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	469 842	436 434
Programme de cadres associés	53 041	51 059
Autres fonds supplémentaires	1 104 168	1 032 965
FEM	167 664	162 029
Fonds supplémentaires ASAP	19 675	19 675
Total contributions supplémentaires	1 814 390	1 702 162
Total contributions	11 868 396	10 936 731
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	9 157 379	8 375 857
Moins provisions	(121 630)	(121 630)
Moins instruments de contribution conditionnels	(67 465)	(34 703)
Moins compensation au titre du CSD	(29 939)	(2 484)
Total net des contributions aux reconstitutions	8 938 345	8 217 040
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(24 821)	(11 503)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	8 913 524	8 205 537

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2
Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a
 (Au 31 décembre 2018)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan							
Albanie	60						
Algérie	82 430						
Angola	5 838	USD	1 958	1 958	1 958		1 958
Argentine	27 400						
Arménie	65						
Australie ^a	37 247						
Autriche	108 407						
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	6 606	USD	1 500	1 500		1 500	1 500
Barbade	10						
Belgique	149 694						
Belize	205						
Bénin	579						
Bhoutan	225						
Bolivie (État plurinational de)	1 500						
Bosnie-Herzégovine	274						
Botswana	785	USD	45	45	45		45
Brésil ^b	98 696	USD	6 000	6 000	2 000		2 000
Burkina Faso	609	USD	125	125			
Burundi	110	USD	20	20	20		20
Cambodge	1 365						
Cameroun	3 064						
Canada	407 549	CAD	75 000	56 105	19 496		19 496
Cabo Verde	46	USD	23	23	23		23
République centrafricaine	13						
Tchad	391						
Chili	860						
Chine (RPC)	165 839	CNY	546 466	79 594			
Colombie	1 040						
Comores ^c	31						
Congo	818						
Congo, République démocratique	1 870						
Îles Cook	5						
Côte d'Ivoire	1 635	USD	100	100	100		100
Cuba	57						
Chypre	372	USD	60	60			
Danemark	152 614						
Djibouti	37						
Dominique	51						
République dominicaine	1 074						
Timor-Leste	100						
Équateur	1 241						
Égypte	26 409						
El Salvador	100						
Érythrée	100	USD	40	40	40		40
Estonie	59						
Eswatini	313						
Éthiopie	331	USD	40	40	40		40
Fiji	350						
Finlande	86 414	EUR	6 000	6 859			

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
 (Au 31 décembre 2018)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
France	369 543	USD	46 600	46 600			
Gabon	3 837						
Gambie (la)	120						
Géorgie	30						
Allemagne	521 842	EUR	63 206	72 254			
Ghana	2 966						
Grèce	4 245						
Grenade	75						
Guatemala	1 543						
Guinée	575	USD	100	100	100		100
Guinée-Bissau	30						
Guyane	2 555	USD	238	238	238		238
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Islande	375						
Inde	172 497	USD	40 000	40 000			
Indonésie	71 959	USD	10 000	10 000			
Iran (République islamique d) ^d	128 750						
Iraq	56 099						
Irlande ^d	38 095						
Israël	471	USD	10	10	10		10
Italie	486 388	EUR	58 000	66 303			
Jamaïque	326						
Japon ^b	541 770	JPY	6 377 966	58 132		29 066	29 066
Jordanie	1 140						
Kazakhstan	50	USD	10	10	10		10
Kenya	5 690	USD	400	400	400		400
Kiribati	26						
Corée (République populaire démocratique)	800						
République de Corée	34 139	USD	12 000	12 000			
Koweït	203 041						
République démocratique populaire lao	418	USD	61	61	61		61
Liban	495						
Lesotho	689						
Libéria	121						
Libye ^c	52 000						
Luxembourg	9 694						
Madagascar	674	USD	102	102	102		102
Malawi	123						
Malaisie	1 175						
Maldives	101						
Mali	506	USD	132	132	132		132
Malte	55						
Mauritanie	184						
Maurice	285						
Mexique	43 131						
Micronésie (États fédérés de)	1	USD	1	1	1		1
Moldova (République de)	105						
Mongolie	32						
Maroc	8 744	USD	800	800			

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
 (Au 31 décembre 2018)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Mozambique	655						
Myanmar	260	USD	6	6	5		5
Namibie	360						
Népal	345	USD	74	74	74		74
Pays-Bas	494 877	USD	85 953	77 953			
Nouvelle-Zélande	14 720						
Nicaragua	469						
Niger	376						
Nigéria	131 957						
Norvège	303 216	NOK	360 000	41 575			
Oman	350						
Pakistan	38 934						
Panama	249	USD	200	200			
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170						
Paraguay	1 556						
Pérou	1 995						
Philippines	2 378						
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
Roumanie	250	USD	50	50	50		50
Fédération de Russie	12 000	USD	9 000	9 000			
Rwanda	321						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Sainte-Lucie	22						
Samoa	50						
Sao Tomé-et-Principe ^c	10						
Arabie saoudite	455 778						
Sénégal	797						
Seychelles	135						
Sierra Leone	37						
Îles Salomon	10						
Somalie	10						
Afrique du Sud	1 913						
Soudan du Sud	10						
Espagne	101 664						
Sri Lanka	10 888	USD	1 001	1 001	1		1
Soudan	1 609	EUR	203	250	250		250
Suède	352 332	SEK	500 000	56 396			
Suisse	216 962	CHF	41 019	41 610			
République arabe syrienne	1 817						
Tadjikistan	3						
Thaïlande	1 800						
Togo	167	USD	100	100	100		100
Tonga	55						
Tunisie	5 528	USD	1 000	1 000			
Turquie	23 636						
Ouganda	530	USD	50	50	50		50
Émirats arabes unis	57 180	USD	3 000	3 000			
Royaume-Uni	427 132	GBR	66 000	59 591			
République-Unie de Tanzanie	686						

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
 (Au 31 décembre 2018)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					Total
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	
États-Unis ^d	971 674						
Uruguay	925						
Ouzbékistan	35						
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258						
Viet Nam	3 303						
Yémen	4 349						
Yougoslavie	109						
Zambie ^e	895	USD	-	-	-		-
Zimbabwe	2 404						
Total contributions 31 décembre 2018	8 034 331			751 467	25 306	30 566	55 872
Pour 2017	8 003 828			-	448	-	448

^a L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

^b Voir note 5 a).

^c Voir notes 6 a) et 6 b).

^d Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la Huitième reconstitution des ressources, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

^e Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants sont exprimés en milliers d'USD. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. La contribution de la Zambie (148 USD) ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

Tableau 3
PSA: États des contributions
 (Au 31 décembre 2018)

<i>Donateur</i>	<i>Devise</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD			15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD			250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000				11 150
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
31 décembre 2018			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2017			288 868		62 364	351 232

Tableau 4
État des contributions reçues des États membres en 2018
 (Au 31 décembre 2018)
 (en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{a,b}	Dépôt sous forme de billets à ordre ^b	Versements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
FIDA9				
Brésil				5 567
Nigéria			2 998	
Total FIDA9			2 998	5 567
FIDA10				
Algérie			3 333	
Argentine			2 500	
Arménie			5	
Autriche				6 227
Bangladesh				345
Bhoutan			10	
Bosnie-Herzégovine			59	
Brésil	16 700		1 700	
Burkina Faso			39	
Canada			9 704	
Chine			20 000	
Chypre			20	
Égypte			3 000	
Eswatini			20	
Fidji			25	
Finlande			4 323	
France			14 266	
Allemagne				21 876
Guatemala			375	
Indonésie			4 000	
Irlande			2 323	
Japon				13 713
République de Corée			3 060	
Koweït				5 250
Luxembourg			744	
Mongolie			7	
Maroc				400
Pays-Bas				25 000
Nouvelle-Zélande			1 086	
Norvège			13 353	
Pakistan			2 519	
Fédération de Russie			2 000	
Arabie saoudite				6 000
Sri Lanka			332	
Suède				12 069
Suisse			15 784	
Tadjikistan			1	
Tunisie			434	
Turquie			2 000	
Ouganda			100	
Émirats arabes unis			1 100	
Royaume-Uni				23 828
États-Unis		30 000		18 000
Viet Nam			200	
Zambie			85	
Zimbabwe			300	
Total FIDA10	16 700	30 000	108 806	132 708

FIDA11				
Angola			1 550	
Bangladesh	1 500	1 500		
Botswana			45	
Brésil	6 000		2 000	
Burkina Faso	125			
Burundi			20	
Canada	57 320		19 496	
Cabo Verde			23	
Chine	82 133			
Côte d'Ivoire			100	
Chypre	60			
Éthiopie			40	
États fédérés de Micronésie			1	
Finlande	7 084			
France	46 600			
Allemagne	73 986			
Guinée			100	
Guyana			238	
Inde	40 000			
Indonésie	10 000			
Israël			10	
Italie	68 901			
Japon	57 309	28 135		
Kazakhstan			10	
Kenya			400	
République de Corée	12 000			
République démocratique populaire lao			61	
Madagascar	100		102	
Mali			132	
Maroc	800			
Myanmar	6		5	
Népal			74	
Pays-Bas	77 953			
Norvège	44 386			
Panama	200			
Roumanie			50	
Fédération de Russie	9 000			
Sri Lanka	1 001		1	
Soudan			250	
Suède	54 899			
Suisse	41 021			
Togo			100	
Tunisie	1 000			
Ouganda			50	
Émirats arabes unis	3 000			
Royaume-Uni	61 540			
Zambie			0	
Total FIDA11	757 924	29 635	24 858	0
Total général	774 624	59 635	136 662	138 275

^a Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

^b Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

Tableau 1

État de l'encours des prêts

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)

(Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD					
Angola	33 800	447	33 353	-	447
Argentine	12 300	2 500	9 800	-	2 500
Azerbaïdjan	10 000	-	10 000	-	-
Bangladesh	157 750	30 000	127 750	22 500	7 500
Belize	8 000	-	8 000	-	-
Bolivie (État plurinational de)	21 000	-	21 000	-	-
Brésil	20 000	-	20 000	-	-
Burkina Faso	19 000	-	19 000	-	-
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 502	501
Cambodge	58 360	5 141	53 219	-	5 141
Chine	151 500	8 000	143 500	-	8 000
Côte d'Ivoire	18 500	1 213	17 287	-	1 213
Djibouti	5 770	1 446	4 324	-	1 446
République dominicaine	21 680	-	21 680	-	-
Équateur	35 660	-	35 660	-	-
Eswatini	8 950	-	8 950	-	-
Grenade	6 400	250	6 150	-	250
Guinée	15 450	200	15 250	-	200
Guyana	7 960	800	7 160	-	800
Haïti	3 500	3 500	-	2 669	831
Honduras	16 330	-	16 330	-	-
Inde	151 050	7 000	144 050	-	7 000
Indonésie	95 185	2 500	92 685	-	2 500
Iraq	15 730	-	15 730	-	-
Jordanie	8 400	1 000	7 400	-	1 000
Kenya	40 000	-	40 000	-	-
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Libéria	11 913	-	11 913	-	-
Malawi	21 000	1 000	20 000	-	1 000
Mexique	35 369	2 049	33 320	-	2 049
Myanmar	8 984	-	8 984	-	-
Népal	11 538	11 538	-	8 659	2 879
Nicaragua	20 504	3 039	17 465	-	3 039
Nigéria	89 100	-	89 100	-	-
Pakistan	144 100	3 500	140 600	-	3 500
Papouasie-Nouvelle-Guinée	25 500	-	25 500	-	-
Paraguay	10 000	-	10 000	-	-
Philippines	73 233	6 753	66 480	-	6 753
République de Moldova	18 200	1 500	16 700	-	1 500
Sierra Leone	10 400	-	10 400	-	-
Sri Lanka	66 400	16 023	50 377	9 300	6 723
Tadjikistan	15 330	-	15 330	-	-
Turquie	8 200	-	8 200	-	-
Ouganda	75 820	-	75 820	-	-
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	-	7 235	2 253
Ouzbékistan	46 200	-	46 200	-	-
Viet Nam	42 500	765	41 735	-	765
Zambie	6 700	1 199	5 501	-	1 199
Sous-total en USD^a	1 699 658	122 854	1 576 804	51 865	70 989
Prêts en EUR					
Argentine	22 680	1 400	21 280	-	1 400
Bénin	13 320	-	13 320	-	-
Bosnie-Herzégovine	22 907	1 230	21 677	-	1 230
Chine	73 100	34 767	38 333	-	34 767
Cuba	10 900	2 000	8 900	-	2 000
Équateur	14 250	-	14 250	-	-
Égypte	103 450	7 180	96 270	-	7 180
El Salvador	10 850	-	10 850	-	-
Eswatini	8 550	2 698	5 852	-	2 698
Fidji	3 100	940	2 160	-	940
Gabon	5 431	-	5 431	-	-
Géorgie	16 000	-	16 000	-	-
Indonésie	93 150	2 710	90 440	-	2 710
Kenya	24 150	-	24 150	-	-

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Mexique	1 297	1 297	-	-	1 297
Monténégro	3 880	1 150	2 730	-	1 150
Maroc	40 610	1 500	39 110	-	1 500
Niger	5 370	-	5 370	-	-
Paraguay	15 800	-	15 800	-	-
Philippines	50 110	18 664	31 446	-	18 664
Sénégal	40 500	-	40 500	-	-
Tunisie	21 600	2 149	19 451	-	2 149
Turquie	51 100	1 640	49 460	-	1 640
Sous-total EUR	652 105	79 326	572 779	-	79 326
Équivalent en USD	745 454	90 682	654 772	-	90 682
Prêts en DTS^a					
Albanie	34 462	34 462	-	11 181	23 281
Angola	24 400	19 248	5 152	4 915	14 333
Argentine	31 269	30 190	1 079	18 764	11 426
Arménie	60 942	56 874	4 068	10 639	46 235
Azerbaïdjan	44 906	42 440	2 466	5 872	36 568
Bangladesh	443 346	408 525	34 821	105 278	303 247
Belize	1 847	1 847	-	925	922
Bénin	99 818	78 303	21 515	30 029	48 274
Bhoutan	38 492	35 279	3 213	9 362	25 917
Bolivie (État plurinational de)	72 570	61 384	11 186	18 589	42 795
Bosnie-Herzégovine	46 396	44 878	1 518	10 971	33 907
Botswana	2 600	842	1 758	520	322
Brésil	110 037	89 821	20 216	23 443	66 378
Burkina Faso	86 079	77 797	8 282	21 900	55 897
Burundi	40 859	40 859	-	17 267	23 592
Cabo Verde	24 691	18 321	6 370	4 161	14 160
Cambodge	62 954	50 036	12 918	6 624	43 412
Cameroun	87 320	61 460	25 860	10 920	50 540
République centrafricaine	26 495	26 244	251	11 985	14 259
Tchad	18 138	18 138	-	3 090	15 048
Chine	516 601	510 366	6 235	144 695	365 671
Colombie	32 024	19 487	12 537	7 963	11 524
Comores	5 292	4 619	673	2 096	2 523
Congo	23 092	16 744	6 348	1 340	15 404
Côte d'Ivoire	27 645	18 633	9 012	5 821	12 812
Cuba	20 838	18 844	1 994	13 179	5 665
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République démocratique du Congo	50 369	38 504	11 865	14 874	23 630
Djibouti	7 146	6 030	1 116	1 590	4 440
Dominique	1 146	1 146	-	805	341
République dominicaine	27 262	26 556	706	12 510	14 046
Équateur	28 022	26 260	1 762	5 571	20 689
Égypte	197 592	178 047	19 545	71 512	106 535
El Salvador	55 046	55 045	1	21 789	33 256
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	4 945	849
Érythrée	23 892	23 892	-	6 138	17 754
Éthiopie	347 638	290 533	57 105	49 985	240 548
Eswatini	14 428	14 428	-	10 323	4 105
Gabon	3 800	3 582	218	2 022	1 560
Gambie	34 187	31 793	2 394	10 948	20 845
Géorgie	30 679	26 796	3 883	4 979	21 817
Ghana	182 125	132 334	49 791	32 287	100 047
Grenade	4 400	4 102	298	2 629	1 473
Guatemala	34 102	26 782	7 320	21 282	5 500
Guinée	64 160	64 160	-	25 626	38 534
Guinée-Bissau	8 487	7 747	740	3 338	4 409
Guyana	8 522	8 522	-	2 758	5 764
Haïti	58 463	58 463	-	22 650	35 813
Honduras	87 924	75 730	12 194	23 021	52 709
Inde	619 515	485 677	133 838	170 266	315 411
Indonésie ^b	160 775	156 881	3 894	33 966	122 915
Jordanie	21 876	17 526	4 350	11 161	6 365
Kenya	173 749	125 294	48 455	17 588	107 706
Kirghizistan	30 187	17 166	13 021	2 741	14 425
République démocratique populaire lao	55 763	49 366	6 397	15 879	33 487
Liban	2 600	2 009	591	693	1 316
Lesotho	30 606	27 713	2 893	8 294	19 419
Libéria	28 999	15 631	13 368	2 319	13 312
Madagascar ^b	198 855	137 699	61 156	29 705	107 994
Malawi ^b	103 280	81 506	21 774	29 141	52 365

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Maldives	10 843	10 793	50	3 360	7 433
Mali	139 204	115 595	23 609	30 951	84 644
Mauritanie	49 906	48 624	1 282	14 624	34 000
Maurice	8 527	8 527	-	7 748	779
Mexique	35 484	27 909	7 575	15 162	12 747
Mongolie	27 169	21 772	5 397	3 231	18 541
Maroc	66 528	45 918	20 610	26 296	19 622
Mozambique	144 058	134 973	9 085	33 337	101 636
Myanmar	52 550	5 662	46 888	-	5 662
Népal	132 489	89 064	43 425	33 407	55 657
Nicaragua	49 535	48 322	1 213	11 193	37 129
Niger	90 970	67 677	23 293	12 867	54 810
Nigéria	221 422	146 627	74 795	18 529	128 098
Macédoine du Nord	11 721	11 721	-	3 960	7 761
Pakistan	281 706	242 089	39 617	71 587	170 502
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23 450	14 836	8 614	-	14 836
Paraguay	16 318	16 298	20	2 222	14 076
Pérou	59 271	43 419	15 852	13 501	29 918
Philippines	83 735	73 024	10 711	17 535	55 489
République de Moldova	55 716	51 425	4 291	4 483	46 942
Rwanda ^b	155 497	120 710	34 787	28 571	92 139
Samoa	1 908	1 908	-	1 007	901
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	5 042	8 705
Sénégal	118 104	101 731	16 373	18 586	83 145
Seychelles	1 980	1 883	97	330	1 553
Sierra Leone	45 736	45 445	291	14 548	30 897
Îles Salomon	4 069	4 058	11	1 438	2 620
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Sri Lanka	158 585	143 355	15 230	35 688	107 667
Soudan	145 605	144 747	858	51 648	93 099
République arabe syrienne	28 754	12 213	16 541	3 271	8 942
Tadjikistan	6 200	3 890	2 310	-	3 890
Togo	24 584	18 843	5 741	9 559	9 284
Tonga	5 927	5 077	850	2 311	2 766
Tunisie	47 847	36 253	11 594	20 276	15 977
Turquie	53 024	50 123	2 901	22 236	27 887
Ouganda	250 434	208 997	41 437	45 965	163 032
République-Unie de Tanzanie	226 053	214 697	11 356	34 158	180 539
Uruguay	12 902	11 391	1 511	10 061	1 330
Ouzbékistan	23 190	10 465	12 725	-	10 465
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 846	1 604
Viet Nam	216 695	208 670	8 025	24 180	184 490
Yémen	138 389	138 389	-	48 917	89 472
Zambie	134 999	116 097	18 902	30 222	85 875
Zimbabwe	26 511	26 511	-	15 102	11 409
Sous-total DTS	8 164 500	6 950 486	1 214 014	1 941 769	5 008 717
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie ^c	2 513	2 513	-	953	1 560
Total en DTS	8 167 012	6 953 001	1 214 011	1 942 723	5 010 278
Équivalent en USD	11 356 476	9 668 357	1 688 119	2 701 415	6 966 942
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2018	13 801 588	9 881 893	3 919 695	2 753 279	7 128 614
Autres sommes à recevoir					19 084
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 206 782)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2018					5 940 916
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2017	13 536 686	9 657 740	3 878 946	2 710 651	6 947 089
Autres sommes à recevoir					16 273
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 226 474)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2017	13 536 686	9 657 740	3 878 946	2 710 651	5 736 888

^a Les prêts libellés en dollars des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2018, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,39053. Les prêts libellés en EUR ont été évalués au taux de 0,8747758 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2018.

^b Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

^c Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 h) ii).

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
(Au 31 décembre 2018)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 ^{er} janvier 2018	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2018	Au 1 ^{er} janvier 2018	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2018
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD	268 917	(13 890)	-	255 027	268 917	(13 890)	-	-	255 027
2017	USD	683 263	-	-	683 263	683 263	-	-	-	683 263
2018	USD	-	-	-	692 837	-	-	-	-	692 837
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	287 117	-	-	(6 947)	280 170
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	251 724	-	-	(6 091)	245 633
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	259 703	-	-	(6 284)	253 419
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	146 932	-	-	(3 555)	143 376
1983	DTS	132 091	-	-	132 091	188 230	-	-	(4 554)	183 676
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	187 969	-	-	(4 548)	183 420
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	85 974	-	-	(2 080)	83 893
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	33 720	-	-	(816)	32 904
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	85 607	-	-	(2 071)	83 535
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	74 244	-	-	(1 796)	72 447
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	122 844	-	-	(2 972)	119 872
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	57 092	-	-	(1 381)	55 710
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	139 687	-	-	(3 380)	136 307
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	113 841	-	-	(2 755)	111 086
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	174 193	-	-	(4 215)	169 979
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	174 703	-	-	(4 227)	170 476
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	212 468	-	-	(5 141)	207 327
1996	DTS	197 776	-	(19 407)	178 369	281 833	-	(27 116)	(6 690)	248 028
1997	DTS	246 936	-	(27 863)	219 073	351 886	-	(38 930)	(8 329)	304 627
1998	DTS	266 578	-	(54 626)	211 952	379 877	-	(76 323)	(8 828)	294 726
1999	DTS	275 119	-	-	275 119	392 047	-	-	(9 486)	382 561
2000	DTS	272 919	-	(12 600)	260 319	388 912	-	(17 605)	(9 326)	361 981
2001	DTS	247 504	-	-	247 504	352 696	-	-	(8 534)	344 162
2002	DTS	228 239	-	-	228 239	325 243	-	-	(7 870)	317 373
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	318 447	-	-	(7 705)	310 741
2004	DTS	250 925	(26)	-	250 899	357 571	(36)	-	(8 652)	348 883
2005	DTS	306 938	(226)	-	306 712	437 390	(315)	-	(10 583)	426 492
2006	DTS	312 415	(2 289)	-	310 125	445 194	(3 184)	-	(10 771)	431 238
2007	DTS	257 883	(1 137)	-	256 746	367 486	(1 581)	-	(8 892)	357 013
2008	DTS	258 846	(1 470)	-	257 376	368 858	(2 044)	-	(8 925)	357 889
2009	DTS	274 864	(540)	-	274 324	391 683	(751)	-	(9 477)	381 455
2010	DTS	416 479	(207)	-	416 272	593 486	(288)	-	(14 360)	578 839
2011	DTS	452 838	(78)	-	452 759	645 298	(109)	-	(15 614)	629 575
2012	DTS	403 354	(4 164)	-	399 190	574 783	(39)	-	(19 659)	555 085
2013	DTS	328 404	(284)	(1 176)	326 945	467 979	(394)	(1 643)	(11 315)	454 627
2014	DTS	337 626	-	-	337 626	481 120	-	-	(11 641)	469 479
2015	DTS	521 540	(40 881)	-	480 658	743 199	(56 857)	-	(17 972)	668 370
2016	DTS	203 153	(14 313)	-	188 840	289 495	(19 906)	-	(7 001)	262 588
2017	DTS	216 630	-	-	216 630	308 700	-	-	(7 469)	301 231
2018	DTS	-	-	-	26 090	-	-	-	-	36 279
2014	EUR	84 600	-	-	84 600	101 588	-	-	(4 877)	96 710
2015	EUR	274 310	(11 383)	-	262 927	329 391	(13 038)	-	(15 788)	300 565
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	115 025	-	-	(5 522)	109 502
2017	EUR	92 230	-	-	92 230	110 750	-	-	(5 317)	105 433
2018	EUR	-	-	-	116 558	-	-	-	-	133 243

Total USD	1 020 710	(13 890)	-	1 699 657	1 020 710	(13 890)	-	-	1 699 657
Total en DTS	8 322 210	(65 616)	(115 672)	8 167 012	11 859 232	(85 506)	(161 616)	(291 914)	11 356 477
Total EUR	546 930	(11 383)	-	652 105	656 754	(13 038)	-	(31 505)	745 454
Totaux	9 889 850	(90 889)	(115 672)	10 518 774	13 536 696	(112 434)	(161 616)	(323 419)	13 801 588

Tableau 3

Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)

(en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Moins de 1 an	368 885	338 715
1-2 ans	327 232	307 468
2-3 ans	342 275	329 642
3-4 ans	361 500	338 441
4-5 ans	361 824	350 516
5-10 ans	1 763 813	1 669 316
10-15 ans	1 404 569	1 390 159
15-20 ans	1 061 603	1 075 504
20-25 ans	721 330	730 639
Plus de 25 ans	415 560	416 689
Total	7 128 611	6 947 089

Tableau 4

État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)

(en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Conditions particulièrement favorables	6 110 983	6 079 092
Conditions durcies	37 590	33 298
Conditions intermédiaires	241 735	251 365
Conditions ordinaires	637 472	530 820
Conditions mixtes	100 831	52 514
Total	7 128 611	6 947 089

Tableau 5

Structure de décaissements des prêts non décaissés en valeur nominale

(Projetés aux 31 décembre 2018 et 2017)

(en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Moins de 1 an	528 175	522 956
1-2 ans	567 237	561 632
2-3 ans	584 460	578 685
3-4 ans	537 594	532 282
4-5 ans	480 946	476 156
5-10 ans	1 219 283	1 207 235
Total	3 919 695	3 878 946

Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

Tableau 1
État des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2018 et 2017)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en DTS (exprimés en milliers)					
Angola	2 714	2 714	-	1 200	1 514
Burkina Faso	10 546	10 546	-	5 259	5 287
Burundi	4 494	4 494	-	1 755	2 739
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 009	1 174
Tchad	9 617	9 617	-	4 468	5 149
Comores	2 289	2 289	-	1 070	1 219
Djibouti	114	114	-	54	60
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 483	3 177
Gambie	2 638	2 638	-	1 253	1 385
Ghana	22 321	22 321	-	10 129	12 192
Guinée	10 762	10 762	-	5 381	5 381
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 169	957
Kenya	12 241	12 241	-	5 221	7 020
Lesotho	7 481	7 481	-	3 459	4 022
Madagascar	1 098	1 098	-	494	604
Malawi	5 777	5 777	-	2 167	3 610
Mali	10 193	10 193	-	5 349	4 844
Mauritanie	19 020	19 020	-	9 423	9 597
Mozambique	8 291	8 291	-	4 456	3 835
Niger	11 119	11 119	-	5 770	5 349
Sénégal	23 234	23 234	-	10 696	12 538
Sierra Leone	1 505	1 505	-	602	903
Soudan	26 012	26 012	-	11 742	14 270
Ouganda	8 124	8 124	-	4 265	3 859
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 225	3 564
Zambie	8 607	8 607	-	4 485	4 122
Total	225 958	225 958	-	107 586	118 371
Équivalent en USD	314 201	314 201	-	149 602	164 599
Autres sommes à recevoir					558
Ajustement sur la base de la juste valeur					(48 627)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2018					116 530
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2017					176 496
Autres sommes à recevoir					491
Ajustement sur la base de la juste valeur					(54 166)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2017					122 821

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
 (Au 31 décembre 2018)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2018	Prêts annulés	Au 31 décembre 2018	Au 1 ^{er} janvier 2018	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2018
1986	DTS	24 902	-	24 902	35 486	-	(859)	34 627
1987	DTS	41 292	-	41 292	58 841	-	(1 424)	57 417
1988	DTS	34 770	-	34 770	49 548	-	(1 199)	48 349
1989	DTS	25 756	-	25 756	36 702	-	(888)	35 814
1990	DTS	17 370	-	17 370	24 752	-	(599)	24 153
1991	DTS	18 246	-	18 246	26 001	-	(629)	25 372
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 907	-	(240)	9 667
1993	DTS	34 268	-	34 268	48 832	-	(1 181)	47 651
1994	DTS	16 320	-	16 320	23 257	-	(563)	22 694
1995	DTS	6 082	-	6 082	8 667	-	(210)	8 457
Total	DTS	225 958	-	225 958	321 992	-	(7 791)	314 201

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2018 et 2017)
 (en milliers d'USD)

Échéance	2018	2017
Moins de 1 an	8 603	8 354
1-2 ans	8 078	8 278
2-3 ans	8 078	8 278
3-4 ans	8 078	8 278
4-5 ans	8 078	8 278
5-10 ans	40 389	41 391
10-15 ans	40 389	41 391
15-20 ans	32 468	36 776
20-25 ans	10 438	14 347
Plus de 25 ans	-	1 125
Total	164 599	176 496

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2018 et 2017)
 (en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2018	2017
Conditions particulièrement favorables	164 599	176 496
Total	164 599	176 496

Tableau 5
Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

FIDA	En milliers d'USD	
	2018	2107
Prêts approuvés	13 801 588	13 536 686
Solde non décaissé	(3 919 695)	(3 878 946)
Remboursements	(2 753 279)	(2 710 651)
	7 128 614	6 947 089
Intérêts/principal à recevoir	19 084	16 273
Encours des prêts en valeur nominale	7 147 698	6 963 362
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 206 782)	(1 226 474)
Encours des prêts	5 940 916	5 736 888

PSA	En milliers d'USD	
	2018	2107
Prêts approuvés	314 201	321 992
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(149 602)	(145 496)
	164 599	176 496
Intérêts/principal à recevoir	558	491
Encours des prêts en valeur nominale	165 157	176 987
Ajustement sur la base de la juste valeur	(48 627)	(54 166)
Encours des prêts	116 530	122 821

FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2018	2107
Prêts approuvés	14 115 789	13 858 678
Solde non décaissé	(3 919 695)	(3 878 946)
Remboursements	(2 902 881)	(2 856 147)
	7 293 213	7 123 585
Intérêts/principal à recevoir	19 642	16 764
Encours des prêts en valeur nominale	7 312 855	7 140 349
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 255 409)	(1 280 640)
Encours des prêts	6 057 446	5 859 709

État des dons

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)
(en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1 ^{er} janvier 2018	Variations en 2018			Non décaissés au 31 décembre 2018
		Décaissables	Décaissements	Annulations	
Dons	98 049	68 294	(59 849)	(4 624)	101 253
Ajustement sur la base de la juste valeur					(9 340)
Total 2018 en juste valeur					91 913
Total 2017	80 521	66 883	(45 407)	(5 116)	98 049
Ajustement sur la base de la juste valeur					(8 391)
Total 2017 en juste valeur					89 658

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2018 et 2017
(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2018</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2018</i>	<i>Décaissements en 2018</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2018</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en EUR	-	22 400	(200)	22 200
Équivalent en USD	-	25 607	(229)	25 378
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD	1 643	54 948	(1 715)	54 876
DTS CSD				
Afghanistan	46 272	17 700	(13 217)	50 755
Bénin	7 440	(540)	(499)	6 402
Burkina Faso	36 553	-	(7 077)	29 476
Burundi	34 540	17 950	(12 931)	39 559
Cambodge	9	-	-	9
République centrafricaine	271	-	(74)	198
Tchad	6 871	-	(2 842)	4 029
Comores	-	1 110	(437)	673
Congo	1 482	-1 482	-	-
Côte d'Ivoire	12 337	-	(2 522)	9 814
République démocratique du Congo	40 913	12 100	(5 006)	48 006
Érythrée	12 267	6 710	(2 024)	16 953
Éthiopie	5 382	-	(648)	4 734
Gambie	5 596	-	(3 154)	2 442
Guinée	12 396	-	(4 688)	7 708
Guinée-Bissau	2 511	-	(1 771)	740
Haïti	4 161	-	(4 053)	108
Kiribati	784	-	(668)	116
Kirghizistan	6 529	-	(2 933)	3 597
République démocratique populaire lao	2 297	(83)	(1 368)	845
Lesotho	3 873	-	(985)	2 889
Libéria	37	-	-	37
Malawi	25 197	-	(3 222)	21 976
Maldives	740	-	(322)	418
Mali	8 253	-	(1 949)	6 305
Mauritanie	12 018	-	(2 129)	9 888
Mozambique	0	8 940	(1 903)	7 037
Népal	22 698	-	(3 358)	19 341
Nicaragua	2 589	-	(1 376)	1 213
Niger	27 480	-	(4 144)	23 336
Rwanda	2 781	-	(1 082)	1 699
Sao Tomé-et-Principe	907	-	(743)	164
Sierra Leone	1 028	-	(736)	291
Îles Salomon	453	-	(453)	-
Soudan	18 923	(84)	(4 581)	14 259
Tadjikistan	5 406	-	(1 188)	4 218
Togo	6 801	-	(479)	6 323
Tonga	96	994	(240)	850
Yémen	14 622	-	-	14 622
Zimbabwe	18 012	-	(2 154)	15 859
Total général	410 527	63 314	(96 954)	376 887
DTS (équivalent en USD)	570 850	88 040	(134 818)	524 072
2018 Total USD/EUR/DTS	572 493	168 595	(136 762)	604 326
Variations de change			(1 863)	
Total des décaissements 2018			(138 625)	
2017 Total USD et DTS CSD	594 415	123 402	(127 766)	586 648

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ)

Au 31 décembre 2018
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2018		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643	-	-	-	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	-	-	-	7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	-	-	-	9 437
Burundi	10 585	2 544	1 610,00	241,00	1 882,00	16 862
Cameroun	3 074	727	-	-	-	3 801
Comores	1 123	206	454	57	643	2 483
République centrafricaine	9 563	2 935	-	-	-	12 498
Tchad	1 850	334	285	45	220	2 734
Congo	0	99	-	-	-	99
Côte d'Ivoire	1 814	326	-	-	-	2 140
République démocratique du Congo	9 271	2 892	1 926	153	1 508	15 750
Éthiopie	20 569	5 905	-	-	-	26 474
Gambie	2 508	619	-	-	-	3 127
Ghana	15 585	5 003	-	-	-	20 588
Guinée	10 987	2 129	334	55	268	13 773
Guinée-Bissau	3 686	1 101	851	71	477	6 186
Guyana	1 526	299	-	-	-	2 581
Haïti	1 946	635	-	-	-	2 581
Honduras	1 077	767	-	-	-	1 844
Libéria	8 787	6 213	244	28	266	15 538
Madagascar	7 810	2 096	-	-	-	9 906
Malawi	16 290	3 793	1 346	216	1 772	23 417
Mali	6 211	2 431	-	-	-	8 642
Mauritanie	8 484	2 601	-	-	-	11 085
Mozambique	12 521	3 905	-	-	-	16 426
Nicaragua	7 259	943	-	-	-	8 202
Niger	11 016	2 812	-	-	-	13 828
Rwanda	16 786	5 211	-	-	-	21 997
Sao Tomé-et-Principe	1 675	432	650	87	526	3 370
Sénégal	2 247	882	-	-	-	3 129
Sierra Leone	9 501	2 168	482	59	374	12 584
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293	-	-	-	16 984
Togo	2 008	759	-	-	-	2 767
Ouganda	12 449	4 654	-	-	-	17 103
Zambie	19 169	4 921	-	-	-	24 090
DTS	267 305	80 836	8 182	1 012	7 936	365 271
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(4 203)
Total des allègements de dette en DTS						361 068
Total équivalent en USD	371 696	112 405	11 375	1 407	11 035	507 920
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(5 845)
Total des allègements de dette en USD						502 075
Ajustement sur la base de la juste valeur			(3 468)			
31 décembre 2018 en juste valeur			7 907			
Au 31 décembre 2017						
DTS	260 507	79 693	10 425	1 387	10 481	362 493
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(4 203)
Total des allègements de dette en DTS						358 290
Total équivalent en USD	371 226	113 563	14 855	1 977	14 936	510 566
Ajustement sur la base de la juste valeur			(4 605)			
31 décembre 2017 en juste valeur			10 250			

^a Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
2018		
Contributions des États membres		
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
France	1 700	1 080
Allemagne	2 308	1 480
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Royaume-Uni	2 700	1 717
États-Unis	8 000	5 217
Sous-total	27 561	17 825
Intérêts perçus	1 405	
Allègements consentis	(21 425)	
Total compte administratif États membres 2018	7 541	
FIDA		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	821	
Allègements consentis	-	
Total compte administratif FIDA	16 021	
Total général	23 562	
Variations de change	(2 718)	
Total des liquidités et placements	20 844	
2017		
Total général	26 134	
Variations de change	(2 733)	
Total des liquidités et placements	23 401	

Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale

(en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	83 593	-	9 540	93 133
Dépenses administratives courantes	28 724	466	10 439	39 629
Consultants et personnel extérieur	38 989	62	3 265	42 316
Frais financiers directs (banques et placements)	-	1 004	-	1 004
Total 2018	151 306	1 532	23 244	176 082
Total 2017	149 840	2 140	20 666	172 646

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.